



Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE 2022

(Public Disclosure)

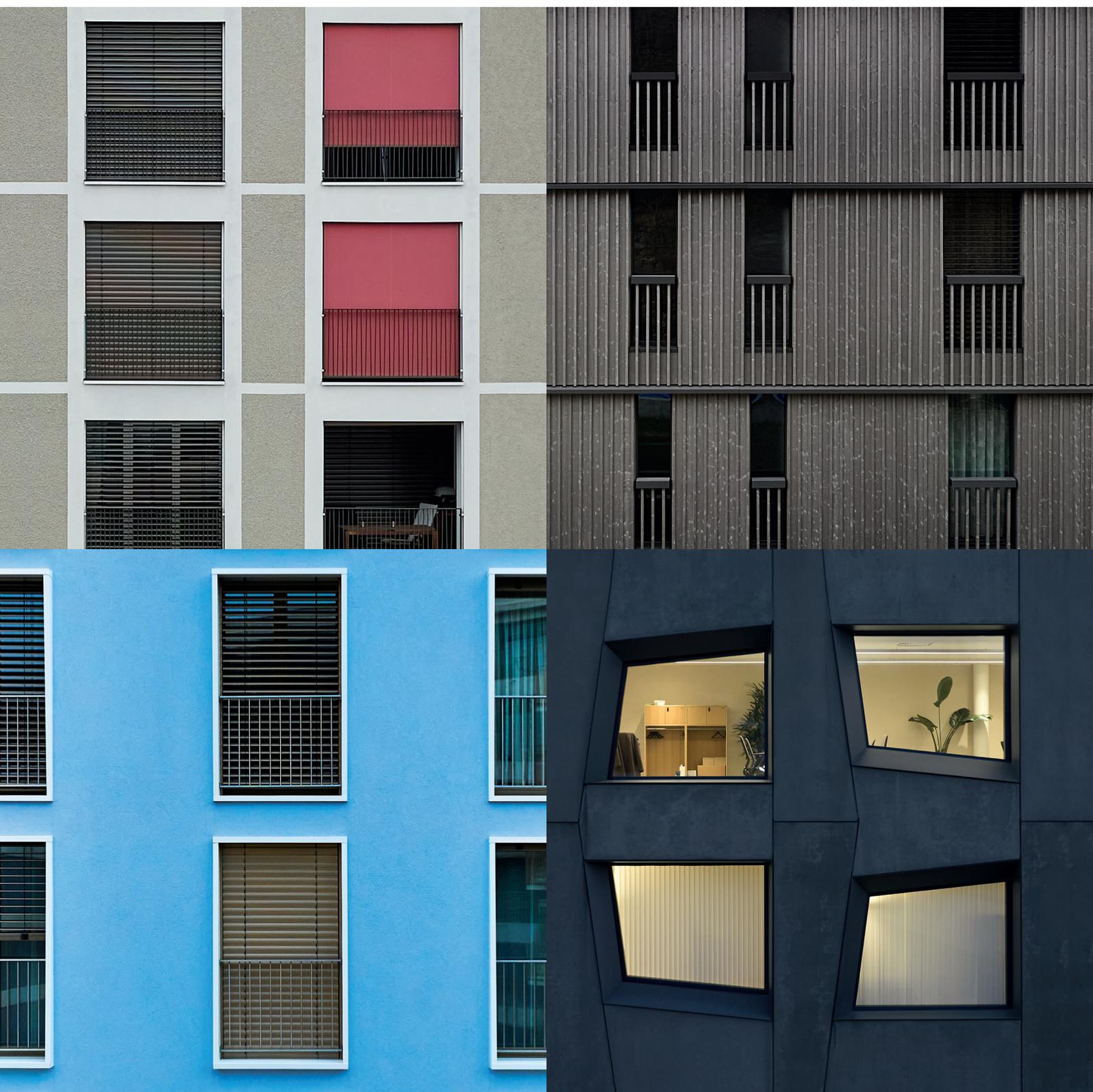


Table des matières

Résumé du rapport sur la situation financière	4	E. Évaluation	29
A. Activités de l'entreprise	6	1. Principes généraux d'évaluation	
1. Stratégie et objectifs – Axes stratégiques		2. Évaluation proche du marché des actifs	
2. Principaux segments d'activité		3. Évaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurance et des autres engagements	
3. Gouvernance d'entreprise – Groupe Vaudoise Assurances		F. Gestion du capital	35
B. Résultats de l'entreprise	13	1. Principes et objectifs de la gestion du capital	
1. Informations sur les résultats de l'entreprise		2. Fonds propres	
C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques	19	G. Solvabilité	36
1. Conseil d'administration		1. Résultats principaux du SST	
2. Direction		2. Définitions	
3. Gestion des risques et système de contrôle interne		3. Évolution globale du SST	
D. Profil de risques	26	Annexes	41

Résumé du rapport sur la situation financière

Ce rapport sur la situation financière de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, (ci-après «Vaudoise Générale») au 31 décembre 2022 est établi conformément à la Circulaire FINMA 2016/2 «Publication – assureurs (public disclosure)». Un bref résumé des sous-chapitres de ce rapport figure ci-après.

À l'exception d'une mention particulière, les chiffres présentés dans ce rapport sont basés sur des principes comptables respectant le Code des obligations et l'Ordonnance sur la surveillance des entreprises d'assurance privées.

Activités de l'entreprise

Vaudoise Générale est une filiale détenue à 100 % par Vaudoise Assurances Holding SA et fait donc intégralement partie du Groupe Vaudoise Assurances (ci-après «le Groupe» ou «la Vaudoise»). À ce titre, la société bénéficie de processus et de fonctions existants au niveau du Groupe.

L'activité de la société est de proposer sur le marché des produits d'assurances non-vie.

Résultats de l'entreprise

Le résultat annuel s'élève à CHF 81,4 millions pour l'exercice 2022. Les primes émises en affaires directes progressent de 4,8 % à CHF 1'030,5 millions. Les assurances de Patrimoine évoluent de 3,3 % alors que les assurances de Personnes progressent de 7,1 %. Le rendement comptable net des placements est de 1,7 %.

Gouvernance et gestion des risques

Les principes de l'ORSA (Own Risk and Solvency Assessment) ont été appliqués dans les processus de gestion des risques. Ces principes impliquent notamment l'analyse d'une vision prospective dans la gestion des risques.

Profil de risques

Un processus semestriel permet d'identifier et de cartographier les risques auxquels la société est ou pourrait être confrontée. Comme indiqué précédemment, celui-ci intègre depuis 2016 les principes de l'ORSA. Les risques principaux pour Vaudoise Générale sont les risques d'assurance et les risques de marché, inhérents à la gestion des actifs financiers. Le suivi de ces risques est effectué trimestriellement par le calcul du taux de solvabilité SST.

Évaluation

Les actifs et passifs statutaires sont évalués conformément à la législation en vigueur et selon les directives de la FINMA. En ce qui concerne les valeurs proches du marché des actifs, elles sont principalement basées sur des valeurs fournies par les marchés financiers. Pour les engagements d'assurance, les valeurs proches du marché sont déterminées sur la base de modèles actuariels reconnus.

Gestion du capital

La gestion du capital est effectuée conformément aux règles en vigueur et avec l'objectif de respecter les exigences SST. Durant l'exercice 2022 et sur décision du Conseil d'administration du 22 mars 2022, la société a distribué un dividende ordinaire de CHF 42 millions ainsi qu'un dividende complémentaire de CHF 50 millions sur les réserves disponibles et a doté le fonds de redistribution des excédents non-vie de CHF 42 millions dans un but de redistribution dès

le 1^{er} juillet 2022 à ses clientes et clients. Vaudoise Générale ne recourt pas au marché des capitaux et ne dispose pas de financement d'autres sociétés du Groupe (excepté CHF 124 millions de mandat de gestion pour Vaudoise Assurances Holding SA à fin 2022).

Solvabilité

Ce rapport mentionne des informations relatives à la solvabilité de l'entreprise. Ces données sont celles déclarées à la FINMA au 30 avril 2023.

Le taux très confortable de solvabilité SST 2023, calculé sur la base des données au 31 décembre 2022, est de 355% au 1^{er} janvier 2023. Le rapport SST annuel a été approuvé par les organes de direction de la société et transmis à la FINMA en respect de la circulaire dédiée.

A. Activités de l'entreprise

1. Stratégie et objectifs – Axes stratégiques

Chaque année, le Conseil d'administration et la Direction passent en revue la stratégie d'entreprise afin de la faire évoluer en tenant compte des besoins du marché et de nos différentes parties prenantes. Ces réflexions sont soutenues par nos valeurs d'entreprise: Proches, Fiables, Humains et Proactifs. Elles décrivent l'ADN de notre Compagnie aux racines coopératives avec un objectif prioritaire: répondre aux besoins et aux attentes de nos clientes et clients. L'année 2022 marque la fin du plan stratégique triennal initié en 2020. Celui-ci est basé sur quatre ambitions qui s'inscrivent dans la continuité de notre stratégie d'entreprise.

Face à un environnement empreint de forte volatilité et d'incertitude, avec notamment une hausse de l'inflation et des taux d'intérêt, le Groupe Vaudoise cherche à s'adapter et à évoluer en permanence.

Cycle stratégique 2020-2022

L'année 2022 marque la fin du plan stratégique triennal initié en 2020. Celui-ci est basé sur quatre ambitions qui s'inscrivent dans la continuité de notre stratégie d'entreprise.

« Une identité coopérative originale et différenciante, pilier de notre pérennité et porteur d'une image de marque forte. »

Vaudoise Générale est la société active dans le domaine de l'assurance non-vie du Groupe. Elle appartient à 100% à Vaudoise Assurances Holding SA qui, elle-même, est détenue à 67,6% du capital-actions et 91,2% des droits de vote par Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative. Le solde du capital-actions et des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding SA est coté à la Bourse suisse.

Grâce à notre solidité financière, nous avons poursuivi des plans d'action à long terme, gages de succès pour notre Compagnie.

Redistribuer une part de nos bénéfices est une action au cœur de notre culture coopérative. Cette redistribution, présente dès nos origines, a été réactivée en 2011. Pour la période 2022-2023, la Vaudoise a redistribué CHF 36 millions à ses assurées et assurés Véhicules à moteur, sous la forme d'un rabais de 10% sur la prime annuelle. En 2023-2024, les titulaires d'une assurance RC/Choses se verront rétrocéder 20% de leur prime annuelle. Depuis 2011, ce sont ainsi CHF 360 millions qui ont été redistribués aux clientes et clients de la Vaudoise.

Fidèle à ses valeurs, Vaudoise Générale inscrit la durabilité dans ses activités depuis de nombreuses années déjà. Après avoir élaboré une stratégie de durabilité, notre engagement pour l'environnement et la société a été renforcé en ancrant la durabilité dans notre quotidien. Le Groupe a d'ailleurs publié en 2022 son premier rapport de durabilité portant sur l'exercice 2021 et basé sur les normes de la Global Reporting Initiative (GRI). Nous y avons sélectionné les thèmes matériels qui correspondent aux attentes de nos parties prenantes et qui ont un impact sur le bien-être commun, qu'il s'agisse du climat mais aussi des conditions sociales et sociétales au sens large. Notre rapport de durabilité 2022 se trouve en ligne [<https://rapport-de-durabilite.vaudoise-ra.ch/>].

Pour accompagner son développement, Vaudoise Générale souhaite garantir sa solide assise financière par une politique d'investissement et de gestion des risques adéquate et durable au profit de toutes les parties prenantes. La société poursuit une politique d'investissement sur mesure qui tient compte de la nature et de la complexité des affaires d'assurances exploitées ainsi que de sa situation financière. En 2022, le taux SST, qui reflète la solidité financière de Vaudoise Générale, s'élève à 355% (354,9%).

L'année 2022 marque un virage important dans la stratégie de sponsoring du Groupe. La Compagnie est devenue le partenaire principal de la relève de Swiss Tennis et soutient l'ensemble des événements de tennis dédiés aux enfants et adolescents âgés de 5 à 18 ans en y associant son nom. La Vaudoise s'engage également directement auprès de deux grands espoirs du tennis suisse: Céline Naef et Dominic Stricker.

« Un positionnement d'assureur généraliste accompagnant ses clientes et clients dans la durée pour répondre à leurs besoins, tout en assurant une rentabilité à long terme. »

Vaudoise Générale offre des solutions à 360°. Elle intervient en qualité de porteur de risques dans la majorité des branches d'assurances ainsi que de fournisseur de solutions externes proposées par des partenaires sélectionnés. En 2022, le Groupe a ainsi poursuivi et renforcé ses partenariats stratégiques dans les domaines suivants; assurance vie collective (Swiss Life), assistance (Europ Assistance), protection juridique (Orion), hypothèques (Valiant) assurance maladie (Groupe Mutuel). Le Groupe Vaudoise a également conforté sa position de leader sur le marché suisse dans le domaine des assurances pour animaux en reprenant la coopérative Epona, Société d'assurance générale des animaux SA. Avec Animalia, le Groupe développe ainsi une stratégie multimarque dans ce segment.

Le développement de la société passe également par des collaborations de distribution avec des partenaires assureurs. Ainsi, Swiss Life offre des produits RC/Ménage et Véhicules à moteur de la Vaudoise, alors que le Groupe Mutuel propose un produit RC/Ménage dont Vaudoise Générale est porteuse de risques.

« Un modèle de distribution centré sur l'humain, visant l'excellence omnicanale au service de la satisfaction de nos clientes et clients. »

Vaudoise Générale compte parmi les meilleurs assureurs ménage/RC privée et Véhicules à moteur selon les enquêtes de satisfaction 2022 de comparis.ch et bonus.ch. Depuis 2015, la Vaudoise figure sur le podium chaque année. Ce résultat reflète pleinement son identité coopérative et l'engagement de ses collaboratrices et collaborateurs.

Vaudoise Générale poursuit et renforce sa démarche de distribution omnicanale qui fait appel simultanément ou de façon interconnectée à plusieurs moyens de distribution en relation les uns avec les autres. L'objectif est d'être présent à chaque moment de l'expérience de notre clientèle.

En 2022, la société a poursuivi son programme de transformation digitale, levier majeur pour l'évolution de l'entreprise. Après avoir nouvellement défini les priorités stratégiques de cette transformation et fait évoluer la structure de gouvernance en 2021, la société a établi les bases solides sur lesquelles viendront se développer des actions concrètes liées aux différents projets identifiés ces 18 prochains mois.

Le programme de transformation digitale a pour but de répondre aux besoins actuels et futurs de la clientèle de Vaudoise Générale en attendant d'une expérience numérique toujours plus importante et aisée. Le programme vise à améliorer la productivité et simplifier nos processus sur toute la chaîne de valeur. Ainsi, la Compagnie peut se focaliser sur les tâches à forte plus-value et sur la création de valeur.

«Un assureur national avec un ancrage territorial fort en Suisse romande, avec la vocation d'accélérer son développement en Suisse alémanique.»

Vaudoise Générale donne la priorité à une croissance interne rentable dans les trois régions linguistiques. En 2022, les indicateurs de performances financières de la société sont supérieurs au marché: +4,8% de primes avec un ratio combiné de 93,4%.

Le développement sur le marché alémanique est une priorité stratégique de Vaudoise Générale, et ce par l'intervention de ses propres conseillères et conseillers auprès des particuliers et des PME. Le portefeuille de cette région progresse, tant du point de vue des affaires générées par les agences générales que par le courtage. Historiquement très présente dans certaines régions, la Vaudoise souhaite se développer de manière plus homogène sur l'ensemble du territoire.

Le réseau de vente de la Vaudoise vise à gagner en efficacité sans perdre sa proximité. Il comprend quelque 117 points de vente organisés en trois régions de marché. Les agences fonctionnent en réseau afin de servir notre clientèle le plus efficacement possible.

En 2022, la Vaudoise a ouvert son nouveau cycle stratégique et tracé sa nouvelle feuille de route pour la période allant de 2023 à 2025.

Cycle stratégique 2023-2025

«Être l'Assureur préféré» est la nouvelle vision stratégique de la Compagnie. Aux valeurs fondamentales qui représentent l'ADN de la Vaudoise – Proches, Fiables, Humains –, une quatrième valeur soulignant le dynamisme et l'esprit d'entreprise a été ajoutée: Proactifs.

Nous avons clarifié et réactualisé notre mission «Protéger, soutenir, entreprendre – ensemble tout devient possible». Assureur suisse, nous conseillons et offrons aux particuliers, aux indépendants et aux petites et moyennes entreprises des solutions complètes en matière d'assurance, de prévoyance et d'hypothèques. De nature coopérative, nous poursuivons une croissance dynamique et rentable dans notre cœur de métier et dans des activités complémentaires au profit de notre clientèle, de nos sociétaires, actionnaires, collaboratrices et collaborateurs.

La stratégie 2023-2025 est, quant à elle, centrée sur les besoins de notre clientèle et articulée autour de cinq priorités:

Être un acteur reconnu et apprécié sur le marché suisse

Nous voulons renforcer la valeur différenciatrice et nationale de la marque coopérative de la Vaudoise. Nous souhaitons accroître la marque employeur permettant non seulement la rétention et le développement de compétences des collaboratrices et des collaborateurs existants, mais aussi l'engagement de nouveaux talents et la préparation de la relève du management.

Améliorer nos solutions et l'expérience de nos clientes et clients à l'aide des meilleures technologies

La Vaudoise offre une expérience client omnicanale renforcée, des solutions répondant aux besoins du marché et améliore son efficacité sur toute la chaîne de valeur à l'aide des meilleures technologies, tout en accompagnant ses collaboratrices et collaborateurs dans le changement.

Poursuivre la croissance rentable de notre cœur de métier et la performance financière du Groupe Vaudoise

Le Groupe poursuit une croissance rentable de son cœur de métier assurantiel et renforce sa présence en Suisse alémanique. Il réalise des résultats financiers de qualité en regard de son appétit aux risques et des conditions du marché afin de maintenir une capitalisation supérieure à la moyenne du marché suisse.

Compléter notre offre par des solutions et services complémentaires

La Vaudoise saisit des opportunités dans l'assurance, la gestion immobilière pour le compte de tiers et d'autres domaines stratégiques.

Ancrer nos actions de durabilité au sein de toute l'entreprise

La Compagnie agit pour le climat et intègre cet engagement dans tous ses métiers, ses offres et ses services.

Chacune de ces priorités présente des enjeux majeurs pour la période allant de 2023 à 2025 qui concourent, ensemble, à l'atteinte de la nouvelle vision de notre entreprise.

2. Principaux segments d'activité

2.1. Assurances de Patrimoine

Les affaires Patrimoine comprennent les branches Véhicules à moteur, Responsabilité civile générale et Choses. Elles se développent de manière réjouissante avec une croissance de l'ordre de 3,3%.

2.2. Assurances de Personnes non-vie

Le domaine des assurances de Personnes non-vie est devenu au fil du temps un contributeur important au volume d'affaires de la société, avec une croissance de l'ordre de 7,1%. Il regroupe la branche Perte de gain maladie collective (PGM), ainsi que les branches Assurances collectives accidents obligatoire (LAA) et facultative (CLAA).

3. Gouvernance d'entreprise – Groupe Vaudoise Assurances

**Mutuelle Vaudoise,
Société Coopérative**

Lausanne

67,6%
**Vaudoise Assurances
Holding SA***

Lausanne

100%
**Vaudoise Générale, Compagnie
d'Assurances SA**
Lausanne

100%
**Vaudoise Vie, Compagnie
d'Assurances SA**
Lausanne

100%
Vaudoise Asset Management SA
Berne

100%
Vaudoise Services SA
Lausanne

100%
Pittet Associés SA
Lausanne

92,1%
**Epona, Société d'assurance
générale des animaux SA**
Lausanne

25%
**Europ Assistance (Suisse)
Holding SA**
Nyon

22%
**Orion Assurance de Protection
Juridique SA**
Bâle

20%
NewCo Switzerland SA
Lausanne

100%
Berninvest AG
Berne

100%
Vaudoise Investment Solutions SA
Berne

100%
neocredit.ch AG
Berne

50%
FimPlus SA
Lausanne

50%
FimPlus Management SA
Lausanne

25%
Credit Exchange SA
Zurich

20%
Procimmo Group SA**
Zoug

*Vaudoise Assurances Holding SA, dont le Siège est à Lausanne, est cotée à la SIX Swiss Exchange, dans le segment «Local Caps» (symbole VAHN – No de valeur: 2154566 – ISIN: CH0021545667). Son capital-actions s'élève à CHF 75 millions.

**Procimmo Group SA (anciennement SEG Suisse Estate Group SA), dont le Siège est à Zoug, est coté à la BX SWISS (ISIN: CH0424520929). Son capital-actions s'élève à CHF 3 millions.

3.1. Structure du Groupe

La société mère du Groupe Vaudoise Assurances est une société coopérative, Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, qui détient 67,6 % du capital et 91,2 % des droits de vote de Vaudoise Assurances Holding SA. Cette dernière est une société de participations dont seules les actions nominatives B sont cotées à la Bourse suisse. Sa capitalisation boursière au 31 décembre 2022 atteint CHF 1'224'648'450.–.

La société détient en direct six filiales, toutes établies en Suisse, qui entrent dans le périmètre de consolidation. Il s'agit des deux principales sociétés opérationnelles du Groupe que sont Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, ainsi que Vaudoise Asset Management SA, Pittet Associés SA, Vaudoise Services SA et Epona, Société d'assurance générale des animaux SA.

Vaudoise Assurances Holding SA détient la totalité du capital-actions de cinq sociétés opérationnelles, soit CHF 60 millions pour Vaudoise Générale, CHF 100 millions pour Vaudoise Vie, CHF 100'000.– pour Vaudoise Asset Management, CHF 400'000.– pour Pittet Associés SA et CHF 250'000.– pour Vaudoise Services SA. Elle détient 92,1% du capital-actions d'Epona SA. Vaudoise Assurances Holding SA détient directement 100 % des actions de Pittet Associés SA, société active dans le conseil actuariel, juridique ainsi qu'en investissement aux institutions de prévoyance et aux compagnies d'assurances. Aucune des filiales précitées n'est cotée en bourse.

Vaudoise Assurances Holding SA détient aussi indirectement, par le biais de Vaudoise Asset Management SA, deux filiales et six sociétés sous contrôle conjoint. Vaudoise Asset Management SA est une société de participations qui détient la totalité du capital-actions de Berninvest AG, à Berne, société de direction des fonds immobiliers Immo Helvetic (coté à Swiss SIX Exchange – ISIN CH0002770102) et Good Buildings, ainsi que de Vaudoise Investment Solutions SA, à Berne, société dont l'activité principale est la gestion du compartiment «Immobilier durable Suisse» de la fondation de placement de J. Safra Sarasin. Depuis 2018, Vaudoise Asset Management SA détient 25% de Credit Exchange SA, plateforme de financement immobilier ainsi que 50% de FimPlus SA, à Lausanne, société active dans le domaine immobilier, et 50% de FimPlus Management SA, à Lausanne, société de gestion et de conseil immobilier. Vaudoise Asset Management SA détient également 20% de Procimmo Group SA, groupe actif dans le domaine des investissements et des services immobiliers. Procimmo Group SA est cotée à la Bourse de Berne (voir détails dans l'organigramme du Groupe). Sa cotation boursière est de CHF 180'180'000.–. Depuis 2022, Vaudoise Asset Management est l'unique actionnaire de neocredit.ch AG, plateforme de crowdlending pour TPE/PME. Fin décembre 2022, Vaudoise Assurances Holding a pris une part de 20% dans le capital de la scale-up NewCo, une société qui accompagne les entrepreneurs dans les différentes étapes de la création d'une entreprise en ligne.

Vaudoise Assurances Holding SA détient également deux sociétés sous contrôle conjoint, Europ Assistance (Suisse) Holding SA et Orion, Assurance de Protection Juridique SA. Ces deux sociétés entrent dans le périmètre de consolidation selon le principe de la mise en équivalence. Europ Assistance (Suisse) Holding SA est une société de participations dont le siège est situé à Nyon. Son capital-actions, qui se monte à CHF 1,4 million, est notamment détenu à 25% par Vaudoise Assurances Holding SA et à 70% par Europ Assistance Holding SA. Elle exploite, au travers de ses sociétés Europ Assistance (Suisse) Assurances SA et Europ Assistance (Suisse) SA, l'assurance et la réassurance «Assistance», y compris toutes les opérations d'aide, d'assistance ou de conseil à des personnes en difficulté au cours de déplacements ou d'absences du domicile ou du lieu de résidence permanente. Orion est une assurance de protection juridique, dont le siège est situé à Bâle. Son capital-

actions, qui se monte à CHF 3 millions, est détenu à 22% par Vaudoise Assurances Holding SA et à 78% par Zurich Compagnie d'Assurances SA. Les sociétés Europ Assistance (Suisse) Holding SA et Orion ne sont pas cotées en bourse.

La gestion des processus et des ressources est, dans de nombreux domaines, effectuée dans une vision groupe et non de société individuelle. À ce titre, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, qui sont les deux sociétés d'assurances du Groupe, emploient une part prépondérante des collaboratrices et des collaborateurs. Dans le même objectif d'optimisation, plusieurs sociétés du Groupe bénéficient de prêts ou d'emprunts. Ceux-ci sont toutefois toujours octroyés à des conditions respectant les règles fiscales et légales en vigueur.

3.2. Organe de révision

L'organe de révision externe de Vaudoise Générale et des principales sociétés du Groupe est la société Ernst & Young SA à Lausanne. Le responsable de la révision est en fonction depuis l'exercice comptable 2019.

L'organe de révision rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes à l'Assemblée générale, recommande leur approbation et s'assure de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

L'Assemblée générale de Vaudoise Générale du 22 mars 2022 a décidé d'attribuer le mandat d'organe de révision à la société Ernst & Young SA pour l'exercice 2022.

B. Résultats de l'entreprise

1. Informations sur les résultats de l'entreprise

Les éléments chiffrés se rapportant aux commentaires ci-dessous sont présentés en détail en annexe de ce rapport dans le modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo non-vie ».

Les primes émises en affaires directes progressent de 4,8% à CHF 1'030,5 millions. Le résultat 2022 de Vaudoise Générale s'élève à CHF 81,4 millions. Ce résultat s'explique principalement par un volume de primes en hausse et par une charge de sinistres maîtrisée.

Compte de résultat en millions de CHF

	2022	2021
Primes brutes	1'057,2	999,1
Primes brutes cédées aux réassureurs	-39,9	-38,2
Primes pour propre compte	1'017,3	960,8
Variation des reports de primes	-9,1	1,7
Variation des reports de primes: part des réassureurs	0,0	0,1
Primes acquises pour propre compte	1'008,3	959,2
Autres produits de l'activité d'assurance	0,5	0,5
Total des produits de l'activité technique d'assurance	1'008,8	959,7
Charges des sinistres: montants payés bruts	-765,6	-718,1
Charges des sinistres: montants payés, part des réassureurs	31,3	33,7
Variation des provisions techniques	71,7	25,2
Variation des provisions techniques: part des réassureurs	-17,4	-2,8
Charges de sinistres pour propre compte	-680,0	-661,9
Frais d'acquisition et de gestion	-261,4	-259,9
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	4,4	3,3
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	-257,1	-256,6
Autres charges techniques pour propre compte	-27,8	-20,4
Total des charges de l'activité technique d'assurance	-964,8	-938,9
Résultat d'exploitation	43,9	20,8
Produits des placements	261,1	222,9
Charges financières et frais de gestion des placements	-188,5	-147,9
Résultat des placements	72,6	75,1
Autres produits financiers	3,2	2,6
Autres charges financières	-3,7	-5,4
Résultat sur les autres éléments financiers	-0,4	-2,7
Résultat opérationnel	116,1	93,1
Autres produits	-23,7	-8,8
Bénéfice avant impôts	92,4	84,3
Impôts directs	-11,0	-7,5
Bénéfice	81,4	76,8

1.1. Commentaires sur les résultats d'assurances

1.1.1. Assurances de Patrimoine

Avec une croissance de l'ordre de 3,3 %, supérieure à celle du marché suisse, le domaine des affaires Patrimoine, qui comprend les branches Véhicules à moteur, Responsabilité civile générale et Choses, poursuit son développement de manière réjouissante malgré une forte concurrence dans tous les segments. Avec près de CHF 615 millions de primes émises, les assurances Patrimoine représentent plus de 60 % des primes de Vaudoise Générale.

Les assurances Choses présentent une progression de l'ordre de 5,7 % et la branche Responsabilité civile générale a retrouvé le chemin de la croissance avec un bon résultat à plus de 2,7 %. Dans un marché toujours très concurrentiel, les assurances Véhicules à moteur présentent une croissance de l'ordre de 2,3 %.

Les partenariats mis en œuvre il y a quelques années continuent de porter leurs fruits, en particulier celui avec Swiss Life pour la distribution des produits Véhicules à moteur, RC et Choses, et celui avec le Groupe Mutuel pour les produits RC et Choses à l'intention de la clientèle privée. Les perspectives de croissance sont réjouissantes. Dans ce domaine, notons encore la poursuite du développement du partenariat avec Toni Digital pour la distribution de solutions RC Privée et Ménage pour Migros.

Au niveau de la charge de sinistres en 2022, nous avons à nouveau enregistré un nombre très élevé de cas de grêle dans les assurances Véhicules à moteur, un peu à l'image de celle de 2021. Cela a influencé négativement le résultat de l'année sous revue. Une fois de plus, les équipes prestations ont démontré à nos clientes et clients leur capacité à gérer des événements importants en répondant à leurs attentes. Les enquêtes de satisfaction dans ce domaine nous placent depuis de nombreuses années sur le podium de la satisfaction client.

Certains segments ou domaines, plus particulièrement celui des assurances Véhicules à moteur, font l'objet d'un suivi très attentif. Des mesures ponctuelles sont prises afin de maintenir le niveau de rentabilité attendu.

Dans le domaine des Entreprises, branches Choses et RC Entreprises, la ligne Business One a encore été complétée pour couvrir de nouveaux segments.

En synthèse, le résultat 2022 du domaine Patrimoine est à nouveau positif du point de vue de la croissance. Toutefois, le résultat technique est très légèrement en deçà de nos objectifs en raison principalement des événements de grêle de l'été 2022 et de quelques cas de sinistres très importants.

Assurances Véhicules à moteur

Après trois années de pandémie, le contexte est resté défavorable dans le secteur automobile: les ventes de véhicules neufs ont affiché une diminution de 5,3 % à fin 2022 et le marché de l'occasion a connu une hausse des prix sans précédent. Après plusieurs années de recul consécutif des primes, le marché de l'assurance Véhicules à moteur a repris une tendance positive depuis fin 2021. Nous continuons à développer nos parts de marché avec une croissance en léger recul dans un contexte de vive concurrence.

Sur le plan des sinistres, l'année 2022 a été marquée par l'inflation, qui a engendré une augmentation du coût des réparations, ainsi que par de nombreux orages de grêle. Après une année 2021 caractérisée par des intempéries d'une intensité exceptionnelle, ce sont plus de 6'000 sinistres qui ont été enregistrés pour un montant total dépassant CHF 23 millions en 2022. Une fois de plus, notre expertise et notre rapidité dans l'organisation d'unités mobiles (drive-in) pour évaluer les dommages aux véhicules de nos assurées et assurés nous ont permis de tenir notre promesse et d'offrir un excellent service à notre clientèle dans les meilleurs délais.

Assurances Responsabilité civile générale, y compris Caution

Contrairement à l'année passée, nous réalisons en assurances Responsabilité civile un résultat final avec une croissance de notre volume de prime de plus de 2,7%. Ce résultat des primes est dû tant aux affaires dans le segment des entreprises que dans le segment des affaires privées. Seule la caution affiche une décroissance.

Comme les années précédentes, nos partenaires Swiss Life et le Groupe Mutuel continuent à distribuer nos produits dans les affaires tant entreprises que privées et contribuent à cette augmentation des primes. En collaboration avec la Vaudoise, Migros distribue également une assurance Responsabilité civile privée en ligne depuis 2021.

Le nombre des affaires conclues de notre gamme de produits Business One a été très élevé et nous constatons que cette gamme répond pleinement aux attentes de notre clientèle et de nos partenaires.

Nous avons enregistré un léger recul du nombre de cas de sinistres tout en gardant le ratio combiné à un niveau très favorable.

Assurances Choses

Année après année, nos primes en assurances Choses (incendie, dommages naturels et autres dommages aux biens) augmentent. Cette année, nous enregistrons une croissance exceptionnelle de l'ordre de 5,7%.

Toute notre gamme de solutions dans le domaine des assurances Choses (assurance Building, assurance ménage Home in One, Business One Inventaire et assurance Technique) participe à cette année d'exception au niveau de la croissance.

Nos traditionnels partenaires depuis quelques années, Swiss Life et le Groupe Mutuel, participent au soutien de cette croissance. En outre, Migros distribue une assurance inventaire de ménage en ligne par le biais de Toni Digital.

Après une année 2021 marquée par de très fortes intempéries, nous avons retrouvé une certaine normalité en 2022 avec un recul du nombre de cas de prestations. Notre charge globale reste toutefois sous pression.

Assurances pour animaux

Grâce à Animalia, la Vaudoise n'a cessé d'améliorer et de développer son offre destinée aux propriétaires d'animaux. Dans un contexte d'augmentation des frais vétérinaires, de plus en plus de détenteurs et détenteurs de chiens et chats nous font confiance pour l'assurance maladie et accidents de leurs fidèles compagnons.

En 2022, Animalia renforce encore sa position de numéro 1 dans son secteur par un service clientèle à l'écoute, des produits innovants (Animalia Compact et l'introduction du Pack Prévention dans les variantes Classic et Comfort), des outils modernes de demande de remboursement et un délai de traitement rapide.

Animalia connaît une forte croissance en 2022 et se réjouit de la grande satisfaction client. Cet écosystème reste un laboratoire d'essai au sein de la Vaudoise tant au niveau des processus, de l'organisation que des activités hors assurance (par exemple son e-shop). D'autres services devraient voir le jour en 2023.

1.1.2. Assurances de Personnes non-vie

Avec CHF 27,6 millions de chiffre d'affaires supplémentaire, l'exercice 2022 représente la deuxième croissance annuelle la plus importante de la Compagnie en assurances de Personnes non-vie depuis la création de la Vaudoise en 1895. Ainsi, la Vaudoise franchit le seuil symbolique des CHF 400 millions d'encaissement de primes, après les paliers précédents de CHF 100 millions en 1978, CHF 200 millions en 2004 et CHF 300 millions en 2016. Les politiques de souscription et de renouvellement continuent à porter leurs fruits en assurances Accidents et Maladie.

La croissance des affaires en assurances de Personnes non-vie est de 7,1%. À l'instar du marché suisse, la branche Maladie (+7,8%) a réalisé une croissance supérieure aux branches d'assurances Accidents (+6,1%).

La Suisse alémanique enregistre une croissance de près de 13% et les courtiers se distinguent en 2022 par leur dynamisme.

Perte de gain maladie (PGM)

La branche d'assurance Perte de gain maladie fait toujours l'objet d'une attention particulière compte tenu de la sinistralité importante sur le marché suisse. Les efforts d'assainissement continuent à porter leurs fruits en assurances Accidents et Maladie. A contrario des deux exercices précédents, le Covid-19 a essentiellement influencé la branche Maladie.

Assurances accidents obligatoire (LAA) et complémentaire (CLAA)

Dans le segment LAA, la Vaudoise a pris en considération l'abaissement du taux technique au 1^{er} janvier 2022 pour le nouveau tarif.

Les politiques de souscription et de renouvellement définies et revues chaque année tiennent compte des impacts de la pandémie du Covid-19.

1.2. Informations sur les résultats et la gestion des investissements

Le total des investissements de Vaudoise Générale se monte à fin décembre 2022 à CHF 2,8 milliards. Des informations détaillées par classe d'actifs sont présentées ci-après.

La stratégie d'investissement du capital regroupe d'une part des actifs liés dont la gestion respecte en permanence les règles et directives établies par la FINMA et d'autre part des actifs libres. La gestion de l'ensemble des actifs est effectuée strictement en respect du cadre législatif en vigueur.

La politique de placement du Groupe poursuit les principes et objectifs suivants:

- sécurité: les placements doivent être choisis afin que la sécurité sur le plan économique (maintien de la valeur du capital ou de la fortune) et sur le plan juridique (disponibilité et aliénabilité des placements) soit assurée, ce qui signifie que les droits des assurés doivent être garantis en tout temps;
- rentabilité: les placements doivent être rentables et procurer un rendement durable;
- diversification: les placements doivent atteindre un degré de diversification suffisant et approprié;
- liquidité: les placements doivent être choisis afin que le besoin prévisible de liquidités de l'entreprise d'assurance soit garanti en tout temps;
- congruence: les placements sont gérés de manière à assurer une congruence optimisée entre les actifs et les passifs permettant d'assurer un niveau de risque adéquat.

1.2.1. Résultats des placements par catégorie d'actifs

Vaudoise Générale (2022)

en millions de CHF	Biens immobiliers	Titres à revenus fixes	Prêts	Hypothèques	Actions	Autres placements	Total
Produits des placements	52,2	25,1	-0,9	3,7	28,0	66,3	176,1
Charges financières et frais de gestion des placements	-16,3	-23,6	-0,2	-1,6	-5,3	-39,0	-86,0
Autres produits des placements (change)	-	48,8	-	-	-	36,2	85,0
Autres charges des placements (change)	-	-60,1	-	-	-	-42,4	-102,5
Résultat financier	35,8	-9,8	0,6	2,1	22,7	21,1	72,6

Vaudoise Générale (2021)

en millions de CHF	Biens immobiliers	Titres à revenus fixes	Prêts	Hypothèques	Actions	Autres placements	Total
Revenus des placements	50,0	39,0	0,8	4,1	12,4	53,2	159,5
Charges financières et frais de gestion des placements	-17,9	-12,5	-	-0,4	-6,2	-43,9	-80,8
Autres produits des placements (change)	-	38,9	-	-	0,1	24,4	63,4
Autres charges des placements (change)	-	-36,6	-	-	-0,1	-30,5	-67,1
Résultat financier	32,0	28,9	0,8	3,7	6,3	3,3	75,1

1.2.2. Immobilier

Sur l'année 2022, Vaudoise Générale a vendu deux immeubles ainsi qu'un lot de PPE de son portefeuille pour un montant de CHF 21 millions.

La valeur comptable du parc immobilier de Vaudoise Générale atteint CHF 528 millions (CHF 526 millions en 2021), de sorte que sa part dans l'allocation globale s'élève à 18,8 %, contre 18,6 % une année auparavant.

La performance brute en valeur de marché s'élève pour 2022 à 4,3 %.

1.2.3. Titres à revenus fixes

L'allocation de cette classe d'actifs s'élève à 40,0 % du total des placements en 2022, contre 37,7 % une année auparavant.

Concernant la performance en valeur de marché des titres à revenus fixes en CHF, elle se monte à -11,1 % alors que les performances des titres à revenus fixes en monnaies étrangères se situe à -11,7 %.

1.2.4. Prêts

Les prêts sont composés de prêts à des collectivités publiques et privées. Au 31 décembre 2022, ces investissements représentent CHF 78 millions, soit 2,8 % des placements contre 3,1 % une année auparavant. La performance de marché de ce portefeuille est de -8,4 %.

1.2.5. Hypothèques

Vaudoise Générale considère les prêts hypothécaires comme une classe d'actifs lui permettant de diversifier ses investissements à revenus fixes. Ils font en outre partie intégrante de sa stratégie de conseil global auprès de sa clientèle. L'allocation globale de ses actifs est de 8,8 % alors qu'ils se montaient à 11,3 % en 2021. La performance des prêts hypothécaires en valeur marché est de -6,7 % pour 2022.

1.2.6. Actions

L'allocation en actions hors fonds d'actions à fin 2022 représente 7,0% du total des actifs, contre 7,3% un an auparavant. Le portefeuille d'actions est axé principalement sur une gestion passive (indicielle) afin de minimiser les frais de gestion et se compose de 40% d'actions suisses et de 60% d'actions étrangères. En tenant compte des fonds d'actions, la performance en valeur de marché est de -17,8% pour les actions suisses ainsi que pour les actions étrangères.

Eu égard à l'importance de son portefeuille d'actions et à sa volonté de contrôler les risques de manière générale, la société a poursuivi sa stratégie de protection contre les pertes élevées sur une part prépondérante de ce portefeuille, en utilisant des produits dérivés.

1.2.7. Autres placements

Les autres placements sont constitués d'investissements alternatifs et de placements collectifs.

Depuis quelques années déjà, la Vaudoise a mis sur pied son propre fonds de Hedge Funds et fonds de Private Equity, dont les portefeuilles ont été constitués sur mesure et se composent de placements alternatifs diversifiés. La gestion de ces deux portefeuilles est déléguée à deux entreprises spécialisées dans ce domaine d'activité et la surveillance est assurée par des experts internes. La part de ces investissements en Hedge Funds et en Private Equity est de 7,4% du total des placements en 2022, contre 8,6% en 2021.

L'augmentation du résultat total sur les autres placements s'explique essentiellement par la hausse des produits des placements et par la baisse des charges financières et des frais de gestion de ces placements.

En tenant compte des autres titres à revenus variables, les placements à revenus variables représentent en 2022, 22,7% de l'ensemble des placements de la société, contre 21,9% une année auparavant.

1.2.8. Instruments financiers dérivés

Estimant que les risques de change sont insuffisamment rémunérés, la société a volontairement maintenu un taux de couverture de change élevé durant l'exercice, à savoir plus de 75% de son exposition en monnaies étrangères. Il est à relever que l'impact de ces couvertures a été réparti sur les résultats des différentes classes d'actifs en fonction de leurs expositions aux devises.

C. Gouvernance d'entreprise et gestion des risques

1. Conseil d'administration

1.1. Membres du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration se compose de sept membres au moins.

Les huit administrateurs en fonction au 31 décembre 2022 sont mentionnés ci-après.

		Conseil	Comité audit et risques	Comité rémunérations	Comité investissement	Comité transformation digitale
Philippe Hebeisen	Président du Conseil, invité permanent aux quatre Comités du Conseil	●	●	●	●	●
Chantal Balet Emery	Vice-présidente du Conseil, membre du Comité de rémunérations	●		●		
Martin Albers	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques, membre du Comité d'investissement, président du Comité de transformation digitale	●	●		●	●
Javier Fernandez-Cid	Membre du Conseil, membre du Comité d'audit et des risques	●	●			
Eftychia Fischer	Membre du Conseil, présidente du Comité d'investissement, membre du Comité de rémunérations	●		◐ ¹⁾	●	
Peter Kofmel	Membre du Conseil, président du Comité d'audit et des risques, membre des Comités d'investissement et de transformation digitale	●	●		●	●
Cédric Moret	Membre du Conseil, membre du Comité de transformation digitale	●		◐ ²⁾		●
Jean-Philippe Rochat	Membre du Conseil, président du Comité de rémunérations	●		●		

1) Jusqu'à l'Assemblée générale de 2022

2) Depuis l'Assemblée générale de 2022

La composition du Conseil d'administration de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Vaudoise Assurances Holding SA et Mutuelle Vaudoise.

L'Étude Kellerhals Carrard, dont Jean-Philippe Rochat est associé, est régulièrement sollicitée par le Groupe Vaudoise pour des conseils en matière juridique, ce qui peut être considéré comme constitutif de relations d'affaires étroites avec les sociétés du Groupe. Jean-Philippe Rochat n'assume cependant pas personnellement de mandats de conseil pour la Vaudoise. ELCA Group SA, société informatique dont Cédric Moret est CEO, peut se voir octroyer certains mandats par la Vaudoise. Ces derniers sont annoncés au Conseil qui s'assure qu'ils ne constituent pas des conflits d'intérêts pour Cédric Moret, ni par leur montant, ni par leur aspect stratégique. Philippe Hebeisen a, quant à lui, exercé une fonction de direction au sein du Groupe de 2009 à 2020. Le Conseil d'administration est ainsi largement en dessus des critères de la FINMA en matière d'indépendance des administratrices et administrateurs.

1.1.1. Élection et durée du mandat

Les administrateurs sont élus par l'Assemblée générale pour trois ans et sont rééligibles. Le renouvellement des mandats se fait de manière échelonnée au gré de leur arrivée à terme. Les administrateurs sont élus et réélus de manière individuelle. Ils doivent abandonner leur mandat, échu ou en cours, lors de l'Assemblée générale suivant l'année de leurs septante ans.

1.1.2. Répartition des tâches au sein du Conseil d'administration

Chaque année, lors de la première séance qui suit l'Assemblée générale ordinaire, le Conseil désigne son président, son vice-président et son secrétaire. Il peut choisir ce dernier en dehors de son sein. Nathalie Follonier-Kehrl, à Sion, a été désignée en qualité de secrétaire du Conseil d'administration. Afin de préparer ses décisions et d'exercer sa fonction de surveillance, le Conseil d'administration a institué quatre comités au niveau du Groupe chargés d'analyser en profondeur certaines questions particulières. Le Conseil conserve le pouvoir de décision et assume la responsabilité des tâches confiées aux comités. Les comités disposent d'une compétence de préavis (fonction préparatoire).

1.1.3. Méthode de travail

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, généralement huit fois par année. Les séances ordinaires durent environ cinq heures et la séance stratégique annuelle deux journées en présence de la Direction. Il est convoqué par écrit au minimum cinq jours avant la réunion et reçoit l'ensemble des documents à discuter en séance. Le directeur général (CEO) et le directeur responsable du département Finances (CFO) sont en principe présents à chaque séance. Selon les sujets abordés, d'autres membres de la Direction ou d'autres cadres sont invités. Le Conseil reçoit les procès-verbaux des séances des comités. Le Conseil d'administration procède à une auto-évaluation au minimum tous les trois ans.

Les préavis, les propositions et les rapports d'activité des comités lui sont communiqués avant ou au plus tard pendant la séance au cours de laquelle ils doivent être examinés. Les comités peuvent demander l'inscription d'un objet à l'ordre du jour d'une séance du Conseil. En 2022, le Conseil d'administration a siégé à huit reprises durant des séances de cinq heures et une séance annuelle de deux journées. Le taux de participation aux séances du Conseil d'administration et de ses comités est supérieur à 95%.

1.1.4. Comité d'audit et des risques

Le comité est chargé de suivre l'évolution des affaires et la situation financière des sociétés du Groupe. Il se forge une image de l'efficacité de la révision interne et externe, évalue le fonctionnement du système de contrôle interne, analyse et approuve le plan d'audit interne ainsi que la gestion des risques du Groupe. Il donne son préavis au Conseil sur le rapport ORSA (Own Risk and Solvency Assessment). Il examine de manière critique les comptes sociaux et les comptes consolidés destinés à être publiés et analyse la politique de gestion des principaux risques. Le Chief Risk Officer (CRO) et les Compliance Officers lui rapportent au minimum une fois par an. Enfin, il approuve les honoraires de l'organe de révision externe et le budget de formation des auditeurs internes et s'assure de la mise en œuvre du plan d'action découlant des constatations des rapports d'audit. Il n'a pas de pouvoir de décision.

Le comité se réunit en principe quatre fois par an, en présence du CEO, du CFO, du CRO, des auditeurs internes, du responsable du contrôle de gestion et du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de la secrétaire du Conseil. Le président du Conseil est invité aux séances. En 2022, le comité a siégé à cinq reprises, dont deux avec les réviseurs externes et une fois avec les Compliance Officers. Il organise par ailleurs deux conférences téléphoniques annuelles afin de donner son préavis entre les séances régulières sur les rapports ORSA et Public Disclosure.

1.1.5. Comité de rémunération

Les membres du Comité de rémunérations sont nommés annuellement par l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA. La composition, qui est identique pour Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, et les compétences du comité sont définies dans les statuts. Le Comité de rémunérations assiste le Conseil pour toute question en relation avec l'organisation et la gestion des collaboratrices et des collaborateurs du Groupe en général et les nominations et rémunérations en particulier. Il propose le profil requis pour le président et les

membres du Conseil ainsi que pour le CEO et les membres de la Direction. Il effectue les pré-sélections et prépare des propositions pour l'engagement du CEO, des responsables de l'audit interne et du secrétaire des Conseils. Il examine les propositions du CEO pour la sélection et l'engagement des membres de la Direction. Il donne son préavis sur les propositions de promotions et de nominations des cadres supérieurs. Le comité examine et propose le système d'indemnités du Conseil. Il prépare les propositions soumises par le Conseil à l'Assemblée générale en matière de rémunérations des membres du Conseil d'administration, du CEO et des membres de la Direction. Il donne son préavis sur l'enveloppe globale et sur les principes généraux de rémunérations des collaboratrices et des collaborateurs du Groupe. Le comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent. Le président du Conseil, le CEO et le directeur des Ressources humaines (DRH) sont invités aux séances. Le comité peut faire appel aux services et à l'appui d'un ou de plusieurs membres de la Direction. Il ne détient pas de pouvoir décisionnel. En 2022, il a siégé à sept reprises durant deux à trois heures.

1.1.6. Comité d'investissement

Le comité évalue la stratégie d'investissement proposée par la Direction et, après d'éventuelles modifications, la recommande au Conseil. Sur délégation du Conseil, le comité s'assure que la gestion des investissements respecte les directives d'organisation et les principes de bonne gouvernance. Le comité s'assure également de la compétence des gérants chargés de la gestion des portefeuilles ainsi que de la nature de leurs mandats. Hormis les compétences déléguées mentionnées ci-dessus, il n'a pas de pouvoir de décision.

Le comité est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes, nommés par le Conseil, jouissant de compétences pointues en matière d'investissement. Ces derniers disposent du droit de vote au sein du comité. En 2022, il s'agit d'Eric Breval, directeur de compenswiss, Fonds de compensation AVS, à Genève, et de René Sieber, professeur titulaire en finance à l'Université de Genève et conseiller en gestion d'actifs à Genève. Le CEO, le CFO et le responsable des investissements (CIO) participent aux séances. Le président du Conseil y est invité. Le Comité d'investissement se réunit aussi souvent que nécessaire, mais au moins quatre fois par an. En 2022, il s'est réuni à quatre reprises durant quatre heures environ.

1.1.7. Comité de transformation digitale

Le comité a pour fonction d'assister le Conseil dans la supervision de la stratégie et des activités de transformation digitale. Dans ce cadre, le comité se prononce sur la stratégie de transformation digitale et sa mise en œuvre et présente des recommandations au Conseil d'administration. Le comité a un droit d'accès direct à la Direction et au personnel du Groupe Vaudoise.

Le comité est composé de trois membres du Conseil disposant des compétences adéquates. Le président du Conseil y est invité. Le comité invite également systématiquement le CEO, le Chief Transformation Officer (CTO), le CFO et le CRO. Les chefs des départements Vente et Marketing, Assurances Patrimoine et Assurances de Personnes sont invités en fonction de l'ordre du jour. Le comité peut inviter des participants supplémentaires si des sujets spécifiques demandant des compétences additionnelles le justifient. Le comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, mais au moins quatre fois par an. En 2022, il s'est réuni à quatre reprises pour des séances de trois heures.

1.1.8. Compétences

En plus des attributions intransmissibles et inaliénables définies à l'art. 716a du CO, le Conseil d'administration est le seul organe compétent pour fixer les lignes directrices de la politique stratégique, de gestion et de placement. Du point de vue de la gestion des risques, il valide et signe le rapport ORSA. De même, il est responsable de la planification, notamment des plans d'investissement et du budget. Il décide, sous réserve de l'approbation de

l'Assemblée générale de Vaudoise Assurances Holding SA, de la rémunération de ses membres, du CEO et des membres de la Direction et approuve la politique salariale des autres collaboratrices et collaborateurs du Groupe ainsi que la nomination des cadres supérieurs. La gestion des affaires est déléguée à la Direction. Le CEO est responsable de l'exécution des missions qui lui sont confiées par le Conseil, notamment: proposer et mettre en place la stratégie d'entreprise, définir les missions, gérer et diriger la société. Il lui appartient d'assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires ainsi que la bonne réputation du Groupe. Conjointement avec les membres de la Direction, il prépare les budgets de fonctionnement et d'investissement. Il représente le Groupe auprès de tiers et définit l'information à communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la société. Enfin, il préside la Direction, qui se réunit en principe deux fois par mois durant quatre heures environ.

1.1.9. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la Direction

Le Conseil d'administration est informé, lors de chaque séance, de la marche des affaires des sociétés dans lesquelles Vaudoise Assurances Holding SA détient directement ou indirectement une participation. Il reçoit chaque mois des renseignements écrits détaillés sur l'évolution des opérations d'assurances et des opérations financières, qui sont commentés en séance par le CEO et le CFO. Parmi les thèmes abordés en 2022, figurent notamment l'évolution de la crise sanitaire et de la crise énergétique ainsi que de leurs possibles conséquences pour l'entreprise et ses parties prenantes, les risques cybers et la transformation digitale. Les procès-verbaux des séances de la Direction lui sont également transmis pour information.

Le Conseil, le CEO et la Direction se réunissent une fois par année pendant deux jours pour adopter la stratégie du Groupe et les plans financiers triennaux. Le CEO et le CFO ainsi que le CRO, les auditeurs internes et le responsable du contrôle de gestion participent à toutes les séances du Comité d'audit et des risques. Le CEO, le CFO et le CIO participent aux séances du Comité d'investissement. Dans le cadre de son devoir de surveillance, le Conseil peut, par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques, donner des missions particulières aux auditeurs internes et au responsable de la gestion des risques. De même, le Comité de rémunérations peut solliciter directement un ou plusieurs membres de la Direction. En principe, le CEO en est informé au préalable. Le CEO et le DRH participent aux séances du Comité de rémunérations.

2. Direction

2.1. Membres de la Direction

Au 31 décembre 2022, la Direction se compose des dix membres suivants:

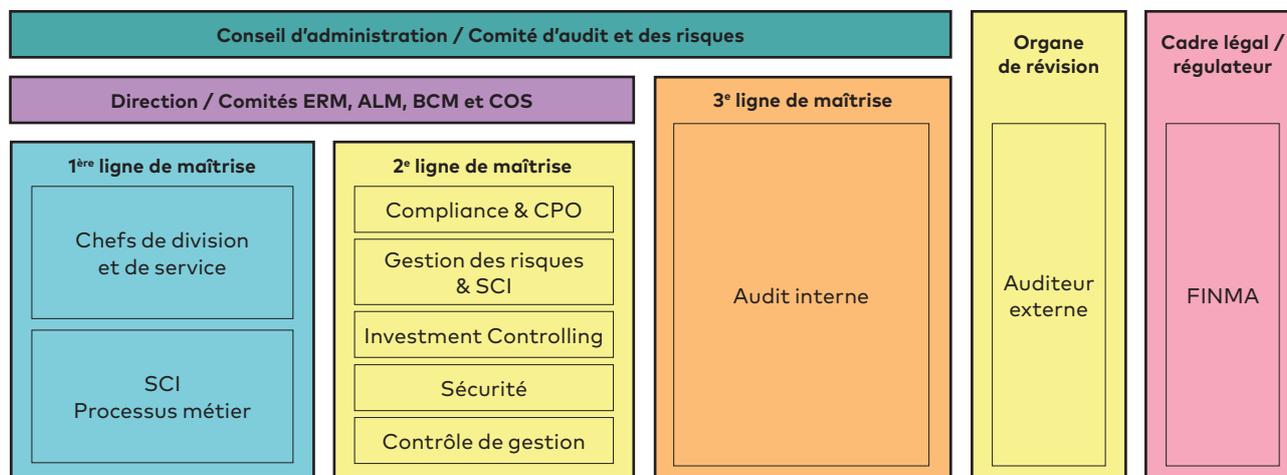
Jean-Daniel Laffely	Directeur général, CEO
Karim Abdelatif	Directeur, Dépt. Ressources humaines
Christoph Borgmann	Directeur, CFO, Dépt. Finances
Stanislas Bressange	Directeur, CTO, Dépt. Transformation digitale et Systèmes d'information
Nathalie Follonier-Kehrli	Directrice, secrétaire générale, responsable Legal, Compliance et Communication institutionnelle
Grégoire Fracheboud	Directeur Dépt. Vente et Marketing
Reto Kuhn	Directeur, CIO, Dépt. Asset management
Christian Lagger ¹⁾	Directeur, Dépt. Assurances Patrimoine
Jacques Marmier	Directeur, Dépt. Assurances de Personnes
Frédéric Traimond	Directeur, CRO, Dépt. Actuariat et Réassurance

1) Il est remplacé dès le 1^{er} janvier 2023 par Patrick Streit.

La composition de la Direction de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Vaudoise Assurances Holding SA et Mutuelle Vaudoise.

3. Gestion des risques et système de contrôle interne

Le Conseil d'administration définit les principes du système de contrôle interne et s'assure de son bon fonctionnement par l'intermédiaire du Comité d'audit et des risques. Sa mise en œuvre est du ressort de la Direction.



Le système de contrôle interne vise à garantir, par une gestion des risques appropriée, la réalisation des objectifs stratégiques, l'optimisation des processus et des activités ainsi que la protection du patrimoine de l'entreprise en détectant, limitant et évitant les erreurs et les irrégularités. Il a aussi pour objectif de garantir l'intégralité, la fiabilité et la ponctualité des informations financières et de gestion ainsi que la conformité aux prescriptions légales en vigueur.

Le système de contrôle interne repose sur la coordination efficace de différents intervenants ainsi que sur la sensibilisation et la responsabilisation des collaboratrices et des collaborateurs du Groupe.

Les fonctions de contrôle suivantes assistent le Conseil d'administration, respectivement la Direction :

L'audit interne contrôle, sur mandat du Conseil d'administration ou du Comité d'audit et des risques, l'adéquation du système de contrôle interne aux opérations de l'entreprise ainsi que son bon fonctionnement. Il établit au moins une fois par an un rapport d'activité à l'intention du Comité d'audit et des risques et de l'organe externe de révision. L'audit interne est rattaché au Conseil d'administration.

Le contrôle de gestion fournit des informations comptables et statistiques destinées à assister la Direction dans la planification, le contrôle, l'analyse et l'élaboration de solutions pour la gestion. Il assure le suivi du budget. Il est également responsable du système de contrôle interne (SCI).

L'actuaire responsable non-vie s'assure que la solvabilité et la fortune liée soient calculées correctement et soient conformes aux dispositions légales sur la surveillance des assureurs privés. Il veille également à ce que les bases techniques utilisées soient adéquates et que les provisions techniques constituées soient suffisantes. En cas d'insuffisances, il en informe immédiatement le CEO. L'actuaire responsable désigne les tarifs à la base d'un produit et établit périodiquement des rapports à l'intention de la Direction. Il est également chargé de l'établissement du rapport Swiss Solvency Test (SST).

Le Comité de gestion des risques d'entreprise (Comité ERM) assiste la Direction en matière de prévention, de détection et d'évaluation des risques potentiels et propose des solutions visant à la suppression, à la réduction, au transfert ou à l'acceptation des risques et des cumuls de risques. Il contribue notamment à présenter une vision agrégée et transversale de la gestion des risques des unités/départements tout en s'appuyant sur les modèles de quantification des risques. Le comité est composé du CRO (président) et de son adjoint, du CFO, des actuaires responsables vie et non-vie, du responsable du contrôle de gestion, du responsable du système de contrôle interne, du Compliance Officer Groupe et du responsable de l'audit interne. Ce dernier n'a pas de compétence décisionnelle dans ce comité. Sa présence vise à assurer une bonne coordination entre les sociétés. Par la mise en place d'un cadre approprié, le comité et le CRO en particulier soutiennent les départements dans l'identification et dans l'évaluation des risques majeurs.

Ces derniers sont répartis dans les catégories suivantes:

- risques stratégiques et exogènes: risques liés à la stratégie de l'entreprise, au contexte politico-économique, risques de réputation et de conformité;
- risques d'assurances : risques transférés par les clients dans le cadre du processus de souscription des contrats d'assurances;
- risques financiers: risques de placements en valeurs mobilières et immobilières, risques de crédit et de gestion de la congruence actif/passif;
- risques opérationnels: risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes ou à des événements extérieurs;
- risques de cumul et de concentration: survenance simultanée de plusieurs risques distincts pas forcément dépendants l'un de l'autre;
- risques transverses: risques impactant plusieurs départements ou projets de l'entreprise.

Le Comité ERM contrôle la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers et la propension aux risques du Groupe. Il assure, aussi souvent que la situation l'exige mais au minimum trimestriellement, le reporting sur les risques et les dommages opérationnels à l'intention de la Direction et du Conseil d'administration.

Le Comité est responsable de la coordination et de l'établissement du rapport ORSA à destination de la Direction, du Conseil d'administration et de la FINMA.

Le Comité Asset Liability Management (ALM) non-vie a pour mission de faire des propositions concernant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision des stratégies se rapportant à la gestion de la congruence actif/passif des sociétés opérationnelles, dans le but d'atteindre les objectifs financiers, compte tenu de la tolérance au risque acceptée, des contraintes légales et des exigences en matière de solvabilité.

Il est composé du CFO (président), du directeur de l'actuariat et CRO, du CIO, du responsable de la division Valeurs mobilières ainsi que de l'actuaire responsable non-vie. Ses activités s'intègrent dans le cadre de la gestion des risques du Groupe.

L'Investment Controlling est une unité qui contrôle l'application de la stratégie et de la tactique de placement et des processus d'investissement. Elle surveille notamment les activités des gérants de fortune internes et externes, établit ou vérifie qu'un rapport mensuel sur les positions des instruments dérivés est réalisé. Elle contrôle l'application des directives de placement, fournit le rapport sur l'évolution de la fortune au CFO, veille à l'application des directives internes en matière de placement et des prescriptions légales et vérifie l'intégrité des données.

Le Comité de sécurité (COS) a pour mission première de coordonner les actions de sécurité du Groupe. Il propose le concept de sécurité global de la Vaudoise, ainsi que la stratégie de sécurité, préavise les programmes et les plans de mesures de sécurité par axe stratégique. Ces éléments sont validés formellement par le Comité de direction. Il prend connaissance du rapport annuel qui lui est soumis par la Cellule de sécurité et s'assure que le budget mis à disposition des axes stratégiques est suffisant. Il est composé de la secrétaire générale, du CFO, du CTO, du DRH et du CRO. Les axes stratégiques fixés sont les suivants: sécurité des données IT, ainsi que disponibilité, confidentialité et intégrité du système informatique (IT), sécurité au travail, sécurité des locaux et protection incendie, protection de la santé et bien-être des collaboratrices et des collaborateurs, protection des données et Data Leakage Prevention (LPD / DLP). Depuis 2021, la gestion de crise a été intégrée dans la cellule de sécurité.

Le Compliance Officer Groupe veille à l'application des prescriptions internes et externes de l'entreprise, notamment le Code de déontologie, met en place les procédures idoines, effectue des contrôles et sensibilise les collaboratrices et les collaborateurs à l'importance des règles par le biais de formations et d'informations. Il établit un rapport annuel à destination du Comité d'audit et des risques auquel il a un accès direct. Il dirige le Comité Compliance qui réunit le Chief Privacy Officer, des répondants de chaque entité du Groupe et les Compliance Officers chargés de mettre en place et de contrôler la procédure d'identification des assurés en vie individuelle ou souscrivant des prêts hypothécaires conformément à la Loi sur le blanchiment d'argent et au Règlement de l'organisme d'autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (OAR-ASA). Ces derniers établissent un rapport annuel détaillé à l'intention dudit organisme et assurent la formation du personnel concerné. Le Compliance Officer Groupe travaille en étroite collaboration avec la responsable de Lutte contre la fraude interne et le service de Lutte contre la fraude à l'assurance.

Le Chief Privacy Officer (CPO) assure également la fonction de Data Protection Officer (DPO). Le CPO est le garant de la protection des données au sens large dans les projets et les programmes de transformation digitale ou des lignes métiers. Il est également le coordinateur de la Cellule de sécurité du COS.

L'organe de révision externe rédige à l'intention du Conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il exprime une opinion sur la conformité des comptes aux Assemblées générales, recommande leur approbation et vérifie le rapport de rémunérations. Il s'assure en outre de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.

D. Profil de risques

L'identification et l'évaluation des risques sont effectuées semestriellement au sein des différentes entités de l'entreprise et sont répertoriées dans une matrice. Les risques majeurs sont tous les événements dont la survenance entraînerait un impact supérieur à un pourcentage défini des fonds propres ou dont le coût potentiel multiplié par la probabilité d'apparition dépasserait un seuil défini. Ces risques sont décrits ci-dessous.

Risques d'assurance

Les risques d'assurance sont inhérents aux couvertures d'assurances proposées à nos clientes et clients. Le risque est l'association de plusieurs facteurs: la probabilité d'occurrence, la gravité (l'exposition, l'impact) et l'acceptabilité (après couverture de réassurance). Les risques d'assurance résultent donc directement des polices d'assurances, de la politique de souscription et de l'activité ou du profil des assurés.

L'objectif est de bien connaître les risques d'assurance et de contrôler les mesures principales existantes pour réduire ces risques :

- le suivi régulier de la rentabilité des branches d'assurances et des tarifs proposés;
- l'établissement de règles de souscription et le suivi régulier au minimum une fois par année en lien avec les analyses de rentabilité;
- la cession des risques à des réassureurs retenus à la suite d'une sélection adaptée à notre appétit aux risques;
- le suivi du comportement des clients et l'évolution des dangers et leurs conséquences.

Vaudoise Générale monitorise de manière permanente l'évolution des risques et l'adéquation de ses produits. Elle se fixe des objectifs d'acceptabilité des risques, des niveaux de rentabilité de produits et analyse les raisons des déviations afin de mettre en œuvre les mesures nécessaires en vue de corriger les éventuels dépassements.

La réassurance de Vaudoise Générale fait l'objet d'analyses selon plusieurs critères d'efficacité et optimisation du capital ainsi que d'analyses sur la qualité des réassureurs. La réassurance est un outil conséquent de mitigation du risque. Des analyses détaillées des événements de type catastrophes sont également réalisées sur le portefeuille.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G. Solvabilité de ce rapport.

Risques de marché

Les risques découlant des marchés financiers sont indissociables de l'activité de gestion d'actifs d'une société d'assurance. L'objectif pour Vaudoise Générale est, par une gestion adéquate, de réduire les risques tout en assurant des rendements suffisants permettant de couvrir les engagements.

Dans le but d'atteindre cet objectif, Vaudoise Générale décide chaque année d'une allocation stratégique de ses placements. Cette allocation doit prendre en compte les risques actions, crédit, spread, taux, immobilier et monnaie. Les risques principaux des actifs sont compris dans le modèle Swiss Solvency Test. Afin de mitiger ces risques, de rigoureux processus existent allant notamment du mandat de gestion jusqu'à son contrôle. Ces mandats de gestion, qu'ils soient internes ou externes à l'entreprise, répondent à des règles et contraintes strictes qui doivent, en les agréant, toujours correspondre à la politique déterminée.

Vaudoise Générale applique le concept de diversification selon les règles édictées par la FINMA pour la fortune liée. L'allocation des actifs est divisée en trois grandes familles, à savoir: les revenus fixes, les revenus variables et l'immobilier.

Les revenus fixes sont composés d'obligations, de prêts hypothécaires et de prêts aux corporations publiques et privées. Les revenus variables comprennent quant à eux les actions suisses et étrangères (détenues directement ou par le biais de placements collectifs), les Hedge Funds et le Private Equity. Enfin, l'immobilier est constitué d'immeubles de rendement localisés sur le territoire suisse.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G. Solvabilité de ce rapport.

Risque de crédit

Le risque de crédit est associé à de potentielles pertes résultant de l'incapacité de nos contreparties à respecter leurs obligations financières. Il est surveillé par un Comité de crédit interne et des analystes externes qui surveillent de manière permanente les risques de contrepartie.

Dans un contexte économique et géopolitique marqué par une volatilité des marchés plus importante ainsi qu'une incertitude toujours présente sur les perspectives de croissance économique globale, Vaudoise Générale contrôle très étroitement les expositions aux contreparties.

L'impact quantitatif du risque est présenté au chapitre G. Solvabilité de ce rapport.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est la capacité de la société à faire face à ses engagements principalement dans les prestations à payer. Les actifs sont ainsi répartis sur une échelle de disponibilité des liquidités.

À la fin de chaque période, la société analyse et estime le risque de liquidité eu égard à la situation du marché, sur un horizon de temps d'une à trois années, en tenant compte des échéances et en appliquant certains stress tests. Les résultats de cette étude sont documentés dans un rapport qui, selon la législation et les règlements en vigueur, est transmis à la FINMA sur demande. En fonction des conclusions de l'analyse, des mesures sont prises pour augmenter le niveau des liquidités.

La conclusion du dernier rapport est que Vaudoise Générale est bien positionnée pour faire face à ses engagements futurs.

Risques opérationnels

Les risques opérationnels sont les risques résultant de l'environnement interne et externe auxquels la société est confrontée. La société examine avec attention cette typologie de risques. En particulier, la société reste très attentive aux risques se référant à l'informatique et plus spécifiquement à la sécurité. En matière de Cyber Risk, la sensibilisation des collaboratrices et des collaborateurs demeure la mesure la plus efficace et permet de prévenir des risques d'arnaques et des courriels indésirables. Des formations sont dispensées régulièrement au sein de la société.

Compte tenu de la faible complexité du Groupe et de ses filiales, ces risques sont évalués comme étant modérés.

Risque de concentration

Par définition, il peut y avoir concentration de risques quand un risque seul devient important ou lorsqu'un ensemble de risques liés par une même cause ou un même facteur devient important. Les risques majeurs de concentration sur les produits de marché, financiers, opérationnels et de réputation sont monitorés. Afin de juger leur importance, des scénarios ont été réalisés pour en vérifier l'impact potentiel.

Concernant les risques d'assurance, Vaudoise Générale est exclusivement active sur le marché suisse. Son portefeuille est a priori suffisamment bien diversifié pour ne pas représenter de risque de concentration particulier.

Concernant les risques de marché, conformément aux pratiques reconnues, la société procède à une large diversification des investissements par classe d'actifs, par géographie et par secteur, afin de minimiser au mieux ses concentrations de risques.

Pour le risque de contrepartie unique, la société suit de manière permanente son évolution et applique des règles strictes en fonction des ratings internes et externes de ces sociétés. À fin 2022, Vaudoise Générale est ainsi bien en dessous des limites légales permises.

E. Évaluation

1. Principes généraux d'évaluation

L'évaluation proche du marché de tous les actifs et passifs se fait selon des principes uniformes qui sont mentionnés dans les paragraphes suivants.

Conformément à la législation en vigueur, la valeur proche du marché des actifs est déterminée par leur valeur de marché (« marking to market ») ou, si une telle valeur n'est pas disponible, par la valeur de marché d'un actif comparable ou par une valeur calculée selon un modèle (« marking to model »).

La valeur proche du marché du capital étranger est la somme de la valeur estimative la meilleure possible des engagements escomptée (le Best Estimate) et du montant minimum. La valeur estimative la meilleure possible est l'espérance mathématique des règlements futurs garantis contractuellement, actualisée avec la courbe des taux d'intérêt sans risque. Le montant minimum correspond à la valeur actuelle des coûts du capital engendrés par la constitution du capital-risque nécessaire pendant la durée de liquidation de tous les engagements.

2. Évaluation proche du marché des actifs

Le tableau suivant présente les valeurs proches du marché des actifs au 31.12.2022

en millions de CHF	31.12.2022	31.12.2021	Différence
Valeur des actifs proche du marché			
Immeubles	883,14	881,28	1,9
Titres à revenus fixes	1'012,79	1'079,76	-67,0
Prêts	70,19	87,49	-17,3
Hypothèques	221,92	318,49	-96,6
Actions	224,74	278,98	-54,2
Autres placements	804,33	891,94	-87,6
– Placements collectifs de capitaux	474,91	530,56	-55,7
– Placements alternatifs de capitaux	329,42	361,38	-32,0
Total des placements	3'217,1	3'537,9	-320,8
Créances issues d'instruments financiers dérivés	24,45	23,78	0,7
Valeur des autres actifs proche du marché			
Liquidités	192,49	135,95	56,5
Part des réassureurs dans les provisions techniques	61,63	86,95	-25,3
Créances issues des activités d'assurance	39,40	26,31	13,1
Autres créances	38,67	31,36	7,3
Autres actifs	126,9	121,43	5,5
Total des autres actifs	459,1	402,0	57,1
Total valeur des actifs proche du marché	3'700,7	3'963,7	-263,0

Les principes de valorisation, décrits dans la section 2.1. ci-après, diffèrent significativement de ceux pris en compte pour le rapport d'activité, puisque pour celui-ci les principes préconisés par le Code des obligations, l'OS et l'OS-FINMA sont appliqués. Le rapport d'activité est établi selon le principe de la valeur d'acquisition corrigée d'éventuels amortissements ou dépréciations de valeurs, à l'exception de la valorisation des obligations qui est effectuée selon la méthode du coût amorti et diminuée des dépréciations adéquates.

2.1. Évaluation proche du marché des actifs à des fins de solvabilité

Placements

Les placements de capitaux sont évalués selon les valeurs actuelles. Tous les placements cotés en bourse sont évalués selon le dernier cours boursier disponible à la date du bilan. Tous les placements non cotés en bourse sont évalués à une valeur conforme au marché, c'est-à-dire à la valeur actuelle selon le flux de trésorerie à escompter, compte tenu d'un taux de capitalisation adapté aux risques, ou par comparaison avec des objets similaires ou encore sur la base d'une autre méthode reconnue.

Immobilier

Les terrains et constructions sont évalués à leur valeur vénale. Les calculs de la valeur vénale sont effectués par un expert immobilier externe, avec la méthode Discounted Cash-Flow (DCF).

Les taux d'actualisation des flux de trésorerie déterminés pour chaque immeuble se composent d'un taux global « hors risque », lié au marché immobilier actuel et à son évolution projetée, et d'une prime de risque globale du marché immobilier qui tient compte de l'illiquidité du marché immobilier, du risque conjoncturel et d'une prime de risque propre à chaque immeuble tenant compte entre autres de sa situation et de son état.

Titres à revenus fixes et actions

Les obligations, les actions ainsi que les participations sont valorisées à la valeur de marché.

Prêts

Les prêts à des collectivités n'étant pas cotés en bourse, leur valeur de marché est calculée en interne avec la méthode DCF.

Hypothèques

Les hypothèques à taux fixes sont évaluées à la valeur de marché. Elles sont calculées par rapport à la courbe swap à laquelle est ajouté un spread moyen (par rapport au taux swap) des hypothèques accordées sur les douze derniers mois.

Les hypothèques à taux variables (marginales dans notre portefeuille actuel) sont modélisées comme des comptes courants. Leur valeur de marché est égale à leur valeur au bilan, c'est-à-dire à leur valeur nominale.

Autres placements

Les autres placements sont composés de Hedge Funds et de Private Equity, valorisés à la dernière valeur nette d'inventaire disponible fournie par nos partenaires, ainsi que de placements collectifs, valorisés à la valeur de marché.

Instruments financiers dérivés

Les instruments dérivés, dont font partie les options et les opérations de change, sont évalués à la valeur de marché. Ils sont principalement utilisés pour couvrir les titres et actions en devises.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale compte tenu des corrections de valeurs nécessaires d'un point de vue économique.

Liquidités

En plus des liquidités opérationnelles, les liquidités comprennent les placements liquides et les dépôts à court terme. Leur valeur de marché est égale à leur valeur au bilan, c'est-à-dire à leur valeur nominale.

Les classes d'actifs suivantes présentent des différences de montants entre la valeur proche du marché et la valeur selon le rapport d'activité :

Classe d'actifs en millions de CHF	Valeur proche du marché	Valeur selon rapport d'activité	Différence
Immeubles	883,1	528,1	355,0
Placements alternatifs	329,4	206,9	122,5
Placements collectifs en actions	474,9	430,4	44,5
Actions	224,7	196,1	28,6
Prêts	70,2	77,5	-7,4
Hypothèques	221,9	247,4	-25,5
Titres à revenus fixes	1'012,8	1'122,6	-109,8

Les écarts de valorisation des immeubles, des actions, des placements collectifs en actions et des placements alternatifs s'expliquent par des valeurs de marché supérieures aux valeurs d'acquisition. Cet écart est en général d'autant plus important que l'acquisition est ancienne.

En ce qui concerne les titres à revenus fixes, les différences de valeurs s'expliquent principalement par l'application de la méthode d'évaluation du coût amorti dans le rapport d'activité. La valorisation ainsi obtenue peut différer de manière significative de la valeur de marché selon l'évolution de cette dernière depuis l'acquisition du placement financier.

Pour les prêts et les hypothèques, les différences de valeurs s'expliquent principalement par la hausse des taux d'escompte appliqués pour les valoriser depuis l'acquisition de ces instruments.

3. Évaluation proche du marché des provisions pour engagements d'assurance et des autres engagements

La valeur proche du marché des engagements d'assurance se compose de la valeur estimative la meilleure possible des engagements et du montant minimum. La valeur estimative la meilleure possible des engagements est la meilleure estimation des flux de paiements futurs garantis contractuellement escomptés avec la courbe des taux sans risque à la date de l'évaluation. Le montant minimum est le besoin en capital nécessaire pour constituer le capital porteur de risque pendant la durée de liquidation des engagements actuariels.

Concernant les autres engagements, la valeur proche du marché correspond à leur valeur statutaire alors que les provisions non-techniques, à l'exception des provisions impôts, restructuration et autres provisions non-techniques, ne sont pas prises en compte, la valeur proche du marché étant considérée comme nulle.

3.1. Valeur statutaire des engagements d'assurance

Les provisions statutaires sont constituées sur la base du plan d'exploitation approuvé par la FINMA, en tenant compte des Circulaires FINMA 2008/42 « Provisions – assurance dommages » et 2011/3 « Provisions – réassurance ». Les provisions techniques comprennent les provisions pour sinistres à régler (y compris les ULAE) et les provisions de sécurité et pour fluctuations, les provisions pour les futures participations aux excédents, les réserves mathématiques pour les rentes, les reports de primes et les autres provisions actuarielles. En effet, toutes les provisions statutaires sont déterminées selon des principes actuariels reconnus. La meilleure estimation des engagements actuariels est périodiquement vérifiée par le réviseur externe.

La valeur nette de réassurance des engagements d'assurance résulte de la somme de la valeur brute et de la part cédée aux réassureurs.

Le tableau suivant présente la valeur statutaire des engagements nette de réassurance au 31.12.2022:

en millions de CHF	31.12.2022	31.12.2021
Provisions techniques	1'983,1	2'022,6
Provisions non techniques	200,3	174,2
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	545,2	420,1
Total du passif	2'728,6	2'616,9

Les provisions techniques comprennent principalement les provisions techniques nécessaires et les provisions pour fluctuations des sinistres en cours, y compris les provisions pour rentes et reports de primes.

Les provisions nécessaires ou les provisions « best estimate » à une date donnée représentent l'estimation des paiements attendus après cette date pour les sinistres déjà survenus. Les provisions de sinistres sont estimées selon des méthodes actuarielles à l'aide des triangles de développement, en découplant le portefeuille en sous-portefeuilles homogènes avec des caractéristiques de développement comparables.

Nous utilisons un panel complet de méthodes actuarielles de projection, déterministe ou en stochastique. Les méthodes actuarielles de réservation déterministes comme Chain-Ladder, Bornhuetter-Ferguson ou Fréquence-Sévérité font partie des méthodes de base pour le calcul des réserves de sinistres dans l'assurance non-vie. Le caractère robuste de leur développement fait que ces méthodes sont parmi les plus utilisées dans la pratique pour l'estimation des coûts ultimes. Ces méthodes utilisent différentes hypothèses en fonction des branches, mais d'une manière générale, les tendances du passé sont de bons indicateurs du développement futur de la sinistralité. Les hypothèses de projection doivent également définir si les mouvements extrêmes connus dans le passé sont pertinents pour prédire le futur.

Les provisions pour rentes LAA se composent des rentes de base LAA et des provisions à court et à long termes. Pour le calcul de ces provisions, le fonds de renchérissement est pris en compte.

Conformément au plan d'exploitation, les provisions de sécurité et pour fluctuations s'imposent en raison des incertitudes entourant le calcul des provisions nécessaires. Elles servent à compenser, intégralement ou en partie, les résultats défavorables de la liquidation des provisions techniques nécessaires ainsi que des événements catastrophiques imprévus, etc. Les méthodes paramétriques telles que le modèle de Mack ou la méthode Bootstrap constituent des méthodes robustes pour déterminer l'erreur quadratique moyenne des prévisions (MSEP) et le calcul de l'intervalle de confiance.

Les provisions pour primes non acquises correspondent à la partie non acquise des primes émises. Les provisions pour participations aux excédents prévues contractuellement comprennent la part des excédents à distribuer après le jour de référence imputable à la période antérieure à cette date.

3.2. Valeur proche du marché des engagements d'assurance

À l'exception des provisions de sécurité et pour fluctuations y compris les provisions financières pour risque de fluctuation, qui sont dissoutes dans le bilan proche du marché, toutes les autres provisions sont valorisées selon les valeurs au bilan.

3.2.1. Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance

La valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance représente la valeur escomptée avec une courbe d'intérêt sans risque de la meilleure estimation des flux de paiements futurs des sinistres en cours. Elle est calculée à l'aide de méthodes actuarielles de projection que ce soit en déterministe ou stochastique, sur la base des informations disponibles lors de l'estimation en utilisant les triangles de liquidation de sinistres. Pour le SST, les modèles de paiements sont déterminés sur les triangles agrégés.

Le montant minimum correspond au capital supplémentaire nécessaire pour couvrir la liquidation des sinistres du portefeuille pas encore ou que partiellement réglés. La détermination du montant minimum est calculée pour chaque année future du développement les risques totaux d'assurance, de marché et de crédit. La somme est ensuite multipliée avec un coût du capital de 6,0%.

À l'exception des provisions de sécurité et pour fluctuations, qui sont dissoutes dans le bilan proche du marché, toutes les autres provisions sont valorisées selon les valeurs au bilan.

Le tableau suivant présente la valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance nets de réassurance:

en millions de CHF	31.12.2022	31.12.2021
Provisions techniques	1'210,2	1'324,5
Provisions non techniques	10,8	8,5
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	545,2	420,1
Total du passif	1'766,2	1'753,0

Les provisions non techniques englobent les provisions pour risques liés aux placements de capitaux. Cette provision est dissoute pour l'évaluation proche du marché, sa valeur étant considérée comme nulle. Les engagements et les comptes de régularisation sont valorisés selon les valeurs au bilan statutaire.

en millions de CHF	2022	2021
Provisions pour sinistres à régler incl. ULAE (brutes)	942,1	999,1
- Réassurance cédée	-61,6	-87,0
- Effet de discount	-73,9	2,7
Provisions pour sinistres à régler incl. ULAE (nettes)	806,5	914,9
- Réserves mathématiques pour rentes	249,1	229,0
- Effet de discount	-34,9	1,7
- Réserves mathématiques pour rentes	214,3	230,7
Provisions pour report de primes (nettes)	56,9	52,4
Provision pour participation future des assurés aux excédents (nette)	84,4	81,2
Autres provisions techniques	48,1	45,2
Valeur de marché de provisions techniques (nette)	1'210,2	1'324,5

En résumé, les évaluations proches du marché à des fins de solvabilité divergent de celles du rapport d'activité. La raison est que les engagements à des fins de solvabilité sont présentés à la valeur escomptée. Alors que dans le rapport d'activité, les valeurs sont basées sur les principes du Code des obligations qui ne sont donc pas escomptées et englobent des provisions pour une déviation de la sinistralité incluses dans les provisions de sécurité et pour fluctuations prévues par l'article 69 de l'Ordonnance sur la surveillance.

3.2.2. Montant minimum

Le montant minimum est le besoin en capital nécessaire pour constituer le capital porteur de risques pendant la durée de liquidation des engagements actuariels.

Pour déterminer le montant minimum, on suppose que l'entreprise n'aura pas d'affaire nouvelle à partir de la fin d'année et qu'elle sera reprise par une autre entreprise d'assurances. Ce montant se calcule comme la valeur escomptée du coût du capital pour couvrir les risques pour toute la durée des engagements d'assurance du portefeuille en cours. Elle est déterminée selon la méthode du coût du capital (COC: Cost of Capital).

Les risques le composant sont les suivants:

- a) risque de provisionnement des provisions en liquidation restantes au début de l'année future respective (sinistres PY);
- b) risque de nouveaux sinistres des affaires acquises lors de l'année future respective (sinistres CY);
- c) risque de sinistres relatifs aux primes non acquises (risques URR);
- d) risques de marché impossibles à couvrir (non-hedgeable market risk);
- e) risque de crédit relatif aux contrats de réassurance;
- f) effet des scénarios qui affectent les risques d'assurance.

Les risques sont projetés sur les années futures conformément au modèle standard et de manière analogue à la cadence de règlement des sinistres.

Après agrégation des risques a), b), c), d), e) et f), il en résulte un montant minimum de CHF 84,8 millions au 31.12.2022 qui se répartit pour chaque facteur de risque comme suit:

en millions de CHF	31.12.2022	31.12.2021
a) Risque de run-off (PY)	82,4	106,5
b) Risque de nouveaux sinistres des affaires acquises (CY)	0,3	0,2
c) Risque de sinistres relatifs aux primes non acquises (URR)	0,0	0,0
d) Risques de marché impossibles à couvrir	0,0	0,0
e) Crédit risque	0,7	1,1
f) Effet de scénarios	1,4	1,7
Montant minimum	84,8	109,6

F. Gestion du capital

1. Principes et objectifs de la gestion du capital

Le Groupe et ses principales filiales établissent chaque année une planification pluri-annuelle des résultats. Ils procèdent également dans le cadre d'ORSA à des stress tests afin de démontrer leur capacité de résistance aux événements adverses et tiennent compte également des diverses contraintes légales pour l'établissement de leur dotation en capital. D'après ces stress tests, Vaudoise Générale ne nécessite pas de capital complémentaire pour la poursuite de ses activités durant la période de planification, soit au minimum jusqu'en 2024.

La structure du Groupe incite à maintenir une très forte dotation en fonds propres, garantissant une marge de manœuvre importante permettant d'envisager l'avenir avec sérénité. Cette stratégie s'applique à Vaudoise Générale qui est une importante contributrice en la matière au niveau du Groupe.

2. Fonds propres

Le tableau suivant présente l'évolution des fonds propres statutaires sur les deux derniers exercices:

Tableau de variation des fonds propres

en millions de CHF	Capital-actions	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice accumulé	Total des fonds propres
État au 31.12.2020	60,0	60,0	350,0	76,4	546,4
Dividendes versés en 2021	-	-	-	-38,0	-38,0
Complément institutions de prévoyance	-	--	-	-0,3	-0,3
Attribution pour dons divers	-	-	-	-0,3	-0,3
Attribution pour participation futures des assurés aux excédents	-	-	-	-37,0	-37,0
Bénéfice	-	-	-	76,8	76,8
État au 31.12.2021	60,0	60,0	350,0	77,6	547,6
Dividendes versés en 2022	-	-	-50,0	-42,0	-92,0
Complément institutions de prévoyance	-	-	-	-0,3	-0,3
Attribution pour dons divers	-	-	-	-0,3	-0,3
Attribution pour participation futures des assurés aux excédents	-	-	-	-34,0	-34,0
Bénéfice	-	-	-	81,4	81,4
État au 31.12.2022	60,0	60,0	300,0	82,5	502,5

L'écart entre le niveau de fonds propres présenté selon le rapport d'activité et celui entre les actifs et passifs proches du marché de CHF 1'873 (selon tableau page 37) est le fruit des explications déjà fournies dans le présent rapport sur l'évaluation des actifs et passifs en valeur proche du marché et, dans le rapport d'activité, selon les principes de l'Ordonnance de la surveillance et du Code des obligations. L'écart d'environ CHF 1'370 millions entre les deux modes d'évaluation provient principalement de plus de CHF 518 millions de revalorisation des placements de capitaux en valeurs de marché, par environ CHF 773 millions de provisions qui ne sont pas prises en compte dans le calcul des passifs proches du marché et par environ CHF 80 millions de revalorisation des autres engagements.

G. Solvabilité

1. Résultats principaux du SST

Les grandeurs déterminantes du SST ainsi que les indications relatives aux modèles utilisés sont décrites dans la section 2 ci-après. La solvabilité de l'entreprise est calculée en application de la Circulaire FINMA 2017/3 « SST ». Les calculs de solvabilité de Vaudoise Générale sont basés sur le modèle standard SST 2023. Ces données sont celles déclarées à la FINMA au 30 avril 2023.

Les éléments principaux du résultat SST 2023, calculé sur la base des données au 31.12.2022 sont résumés dans le tableau ci-dessous:

en millions de CHF	SST 2023	SST 2022	Différence
Calcul du capital cible			
Risque d'assurance	260,2	282,3	-22,1
Risque de marché	377,8	396,1	-18,4
Risque de crédit	73,2	79,0	-5,9
Effets de diversification	-164,8	-174,3	9,6
Effet des scénarios	9,8	13,2	-3,5
Résultat attendu d'assurances	-1,7	10,3	-11,9
Résultat financier attendu	-69,3	-75,9	6,6
Autres effets sur le capital cible	0,0	0,0	-
Capital-risque sur un an (« expected shortfall ») (CR)	485,3	530,8	-45,6
Montant minimum (MM)	84,8	109,4	-24,6
Capital cible (CC)	570,1	640,2	-70,1
Calcul du capital porteur de risque			
Valeur proche du marché des actifs	3'700,7	3'963,7	-263,0
Valeur proche du marché des engagements	1'827,8	1'840,0	-12,1
Différence (actifs – engagements)	1'872,8	2'123,8	-250,9
Déductions	-65,9	-129,3	63,4
Capital de base	1'806,9	1'994,4	-187,5
Capital complémentaire	0	0,0	-
Capital porteur de risque (CPR)	1'806,9	1'994,4	-187,5
Quotient SST (CPR-MM)/CR	354,9%	355,1%	-0,2%

Le très bon quotient SST 2023 (calculé au 31.12.2022), soit 354,9%, confirme la solidité financière de Vaudoise Générale qui affiche une capacité à supporter les risques trois fois supérieure au taux de couverture requis par l'autorité de surveillance.

2. Définitions

Nous rappelons ci-après les définitions des grandeurs liées au SST.

Le capital cible est le capital dont une compagnie d'assurances doit disposer pour faire face à ses engagements. Ce capital doit être suffisant pour permettre à un assureur de tenir ses engagements y compris après des circonstances défavorables reflétées par des scénarios.

Le capital cible se décompose lui-même en deux parties:

- le capital risque, estimé sur une période d'un an, comprend les risques de marché, d'assurance, et de crédit minoré des résultats financiers et d'assurances escomptés (voir chapitre D. Profil de risques);
- le montant minimum est le capital dont devrait encore disposer une compagnie après un événement défavorable, pour qu'elle puisse liquider ses engagements. Ce montant se calcule comme la valeur escomptée du coût du capital pour couvrir les risques pour toute la durée des engagements d'assurance du portefeuille en cours.

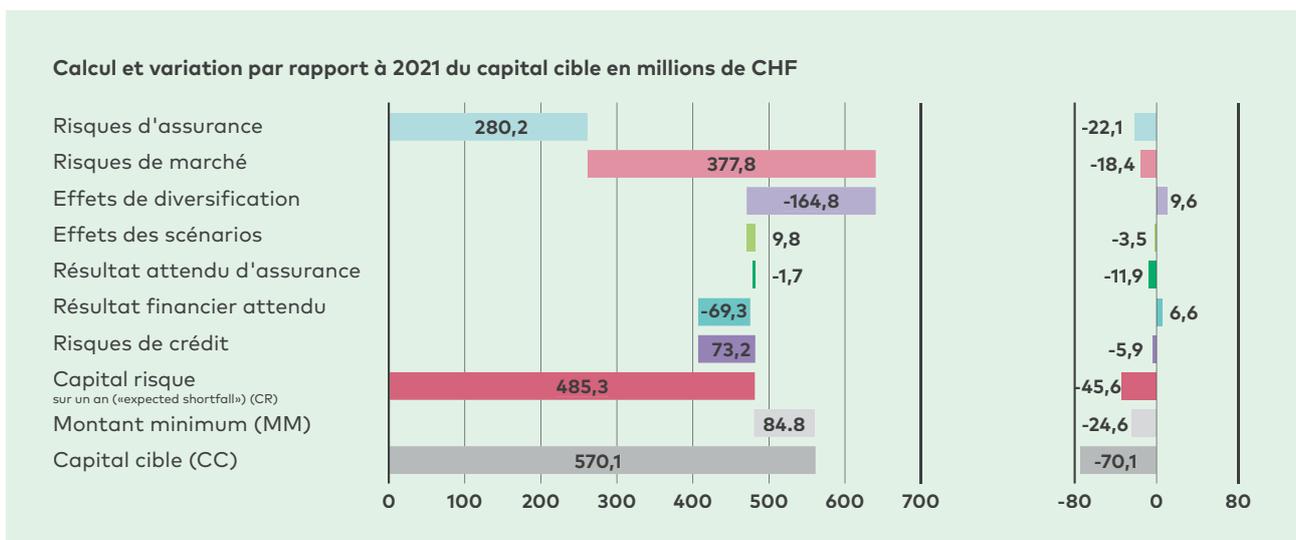
Dans le contexte du SST, les scénarios sont des événements hypothétiques ou des combinaisons d'événements qui peuvent avoir des effets défavorables pour une compagnie d'assurances. Ces scénarios complètent le modèle standard des risques et sont agrégés en tenant compte de leurs probabilités respectives dans le calcul du capital risque sur un an. Certains scénarios sont définis par la FINMA, d'autres par la compagnie d'assurances en fonction de son profil de risques.

Le capital porteur de risque est le capital disponible de la compagnie d'assurances, destiné à couvrir le capital cible. Il se compose des éléments suivants:

- le capital de base qui correspond à la différence entre la valeur proche du marché des actifs et la valeur proche du marché des engagements, déduction faite des dividendes prévus et d'autres déductions (voir chapitre D);
- le capital complémentaire qui correspond à des éléments de capital hybrides pouvant être pris en compte à certaines conditions dans le capital porteur de risque.

3. Évolution globale du SST

3.1. Capital cible

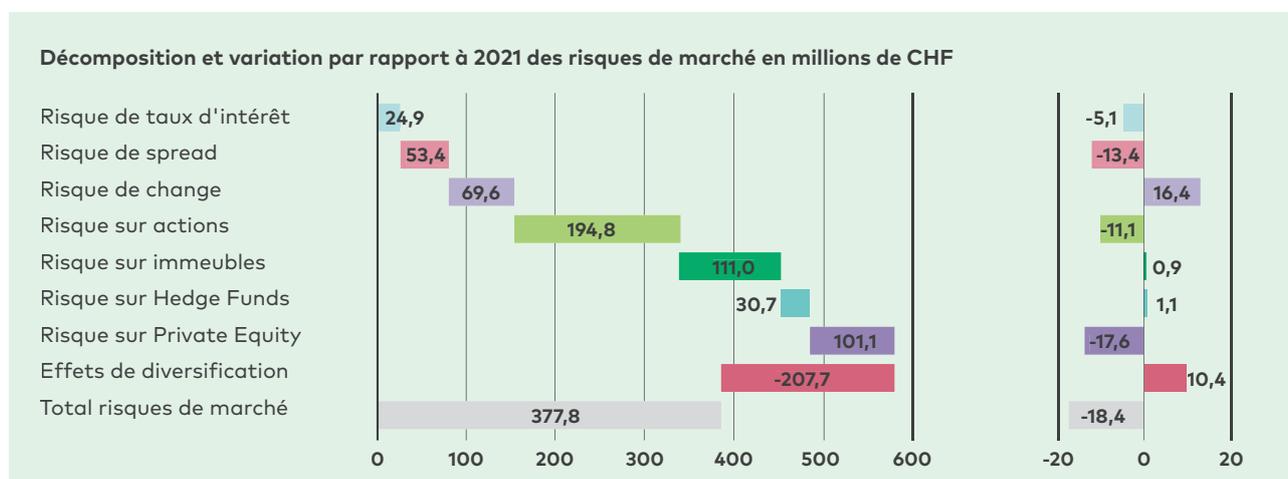
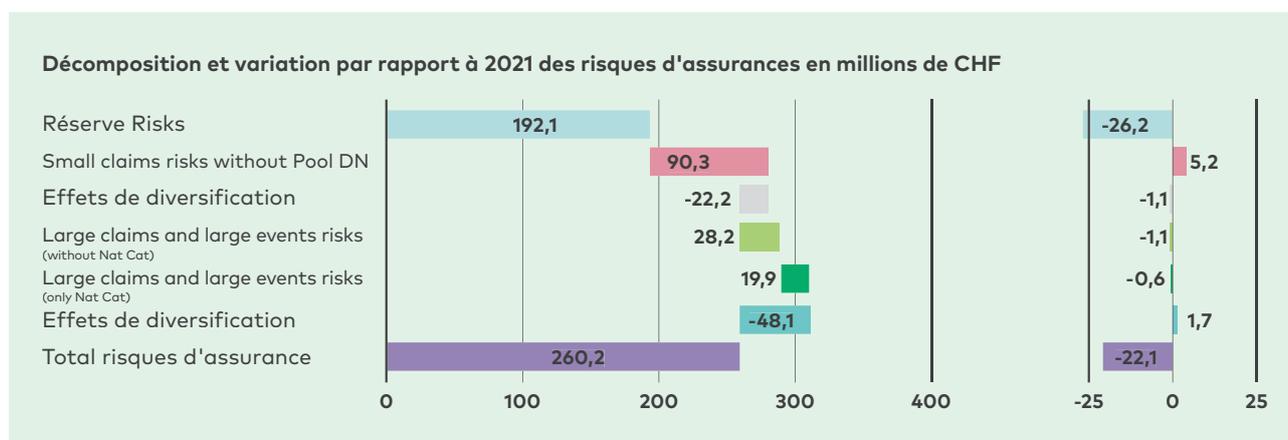


En comparaison avec l'exercice SST 2022 (calculé au 31.12.2021), le présent exercice comprend les changements principaux suivants:

- la baisse du risque d'assurance s'explique principalement par la baisse du risque de réserves et l'augmentation de l'effet d'escompte dû à la remontée de la courbe de taux d'intérêt sans risque;
- la baisse du risque de marché s'explique principalement par un effet de volume et ainsi la baisse de notre exposition au risque.

L'effet d'agrégation des scénarios est en baisse par rapport à l'année passée avec l'affinage des paramètres et la prise en compte de la politique de télétravail dans le cadre du Scénario Terrorisme.

Les tableaux suivants donnent une décomposition des risques d'assurance et de marché selon leurs composantes principales pour le SST 2023 (calculé au 31.12.2022):



La baisse des risques de marché s'explique principalement par la baisse du risque sur actions, private equity et de spreads.

3.2 Capital porteur de risque

Le tableau suivant donne une décomposition du capital porteur de risque selon ses composantes principales pour le SST 2023 (calculé au 31.12.2022):

Décomposition du capital porteur de risque en millions de CHF

en millions de CHF	SST 2023	SST 2022
Actif		
Liquidités	192,5	135,9
Placements	3'217,1	3'537,9
Part des réassureurs dans les provisions techniques	61,6	87,0
Immobilisations	102,5	81,4
Dépôts, créances et comptes de régularisation	126,9	121,4
Total actifs	3'700,7	3'963,7
Passifs		
Provisions techniques	1'271,8	1'411,3
Provisions non techniques	10,8	8,5
Dépôts, dettes et comptes de régularisation	545,2	420,1
Fonds propres	547,6	547,6
Total passifs	2'375,4	2'387,5
Capital de base	1'872,8	2'123,9
Déductions	-65,9	-129,3
Capital porteur de risque	1'806,9	1'994,5

L'évolution à la baisse du capital porteur de risque s'explique principalement par:

- la baisse des réserves latentes sur actifs qui n'est pas compensée par l'effet de l'escompte au niveau de passifs;
- la diminution des fonds propres par le paiement du dividende complémentaire à Vaudoise Assurances Holding SA.

Annexes

**Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels
à l'Assemblée générale**

**Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo non-vie »**

**Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »**

**Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »**



Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone: +41 58 286 51 11
Téléfax: +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
VAUDOISE GENERALE, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne

Lausanne, le 21 mars 2023

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de VAUDOISE GENERALE, Compagnie d'Assurances SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Blaise Wägli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Cyril Motte
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

Annexes

- ▶ Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)
- ▶ Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan et des réserves facultatives issues du bénéfice



Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA

Bilan en CHF

(avant répartition du bénéfice)

Actif	Notes	31.12.2022	31.12.2021
Placements			
Biens immobiliers		528 103 712	526 361 834
Titres à revenus fixes		1 122 635 208	1 066 605 946
Prêts		77 540 750	87 215 588
Hypothèques		247 437 436	320 073 194
Actions	5	196 102 179	205 976 052
Autres placements	11	637 272 529	619 459 944
Total des placements		2 809 091 815	2 825 692 559
Créances sur instruments financiers dérivés		24 445 148	23 775 220
Dépôts découlant de la réassurance acceptée		16 681 000	9 570 881
Liquidités		192 488 625	135 949 657
Part des réassureurs dans les provisions techniques	12	70 607 280	87 954 479
Immobilisations corporelles	8	87 221 863	87 523 634
Immobilisations incorporelles	9	23 905 562	21 583 032
Créances sur les preneurs d'assurance		7 192 937	2 665 741
Créances sur les agents et d'autres intermédiaires		967 200	1 333 552
Créances sur les entreprises d'assurance		14 561 305	12 743 083
Créances nées d'opérations d'assurances		22 721 442	16 742 376
Autres créances diverses		31 054 138	26 749 849
Autres créances envers des détenteurs de participations		7 618 398	4 610 926
Autres créances		38 672 536	31 360 775
Prorata d'intérêts		7 723 333	6 581 224
Actifs transitoires		8 083 950	5 743 763
Comptes de régularisation		15 807 283	12 324 987
Total actif		3 301 642 554	3 252 477 600



Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA

Bilan en CHF

(avant répartition de l'excédent)

Passif	Notes	31.12.2022	31.12.2021
Provisions techniques	12	2 020 693 129	2 079 400 765
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents		33 017 129	31 141 671
Provisions non techniques		200 291 407	174 223 748
Dettes sur instruments financiers dérivés		22 434 151	21 994 125
Dépôts résultant de la réassurance cédée		7 278 269	7 903 498
Dettes envers les preneurs d'assurance		330 341 281	325 753 600
Dettes envers les agents et d'autres intermédiaires		19 085 529	18 679 071
Dettes envers les entreprises d'assurance		4 112 484	3 582 814
Dettes nées d'opérations d'assurances		353 539 293	348 015 484
Autres passifs divers		16 595 435	18 127 724
Autres passifs envers des détenteurs de participations	13	124 001 921	1 001 683
Autres passifs		140 597 356	19 129 407
Comptes de régularisation		21 321 738	23 025 618
Total des provisions et des dettes externes		2 799 172 472	2 704 834 316
Fonds propres			
Capital-actions		60 000 000	60 000 000
Réserves légales issues du bénéfice		60 000 000	60 000 000
Réserves facultatives issues du bénéfice		300 000 000	350 000 000
Bénéfice / perte (-) au bilan :			
solde reporté de l'exercice précédent		1 043 284	843 843
bénéfice / perte (-) de la période		81 426 797	76 799 441
Total des fonds propres	14	502 470 081	547 643 284
Total passif		3 301 642 554	3 252 477 600



Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA

Compte de résultat en CHF	Notes	2022	2021
Primes brutes		1 057 242 901	999 086 685
Primes brutes cédées aux réassureurs		-39 901 090	-38 244 509
Primes pour propre compte		1 017 341 811	960 842 177
Variation des reports de primes		-9 107 346	-1 749 755
Variation des reports de primes : part des réassureurs		26 177	88 605
Primes acquises pour propre compte		1 008 260 642	959 181 027
Autres produits de l'activité d'assurance		512 970	545 347
Total des produits de l'activité technique d'assurance	15	1 008 773 612	959 726 375
Charges des sinistres : montants payés bruts		-765 632 741	-718 130 779
Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs		31 335 944	33 745 488
Variation des provisions techniques	16	71 697 337	25 239 200
Variation des provisions techniques : part des réassureurs	16	-17 373 376	-2 773 124
Charges de sinistres pour propre compte		-679 972 836	-661 919 215
Frais d'acquisition et de gestion		-261 423 200	-259 872 561
Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion		4 359 219	3 256 076
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte		-257 063 980	-256 616 485
Autres charges techniques pour propre compte		-27 790 431	-20 377 727
Total des charges de l'activité technique d'assurance	15	-964 827 247	-938 913 426
Résultat d'exploitation		43 946 365	20 812 948
Produits des placements	17	261 121 045	222 933 999
Charges financières et frais de gestion des placements	18	-188 501 081	-147 883 325
Résultat des placements		72 619 964	75 050 674
Plus-values nettes et produits financiers nets des placements			
Autres produits financiers		3 215 845	2 647 317
Autres charges financières		-3 654 983	-5 391 924
Résultat sur les autres éléments financiers		-439 138	-2 744 607
Résultat opérationnel		116 127 191	93 119 015
Autres charges		-23 700 000	-8 800 000
Bénéfice avant impôts		92 427 191	84 319 015
Impôts directs		-11 000 394	-7 519 574
Bénéfice		81 426 797	76 799 441

Annexe aux comptes annuels (en CHF)**1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels**

Les présents comptes annuels ont été établis conformément au Code des Obligations, particulièrement selon les articles de la comptabilité commerciale et de la présentation des comptes (art. 957 à 963b) en vigueur depuis le 1er janvier 2013. En sus du code suisse des obligations s'applique l'ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur la surveillance des entreprises d'assurances privées (art. 5-6a OS-FINMA) en vigueur à partir du 15 décembre 2015.

Tous les chiffres mentionnés dans les états financiers sont arrondis individuellement.

2. Conversion des monnaies étrangères

Les produits et les charges en monnaies étrangères sont comptabilisés au cours de conversion du dernier jour du mois précédent. Les postes du bilan sont réévalués aux cours de change applicables à la date de clôture.

3. Principes d'évaluationPlacements

Les biens immobiliers sont évalués au coût d'acquisition ou au coût de revient déduction faite des amortissements cumulés (taux d'amortissement de 1.5% par an jusqu'à 16% de la valeur du bien au maximum) et des corrections de valeur. Les travaux de rénovation sont activés et amortis en fonction de l'importance des travaux et de leur durée de vie.

Les titres à revenus fixes sont évalués selon la méthode linéaire du coût amorti. Il est tenu compte d'éventuels risques d'insolvabilité et, sur analyse, il est procédé aux dépréciations adéquates.

Les prêts et hypothèques sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des corrections de valeur.

Les actions et autres placements sont évalués à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition et la valeur de marché dans leur monnaie d'origine puis convertie avec le cours de change de clôture.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la valeur de marché.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition déduction faite des amortissements cumulés et des corrections de valeur. Ces postes sont amortis de façon linéaire en fonction de la durée de vie moyenne des équipements, laquelle se situe entre trois et vingt ans. Les immeubles d'exploitation situés au Siège de Lausanne sont évalués à leur coût d'acquisition, sous déduction des amortissements jugés nécessaires. Les travaux de rénovation et d'aménagement sont amortis en fonction de leur durée de vie se situant entre cinq et vingt ans.

Provisions techniques

Le calcul de ces provisions est effectué selon les plans d'exploitation approuvés par la FINMA.

Autres postes de l'actif et du passif

Ces positions sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des amortissements et corrections de valeur nécessaires.

Annexe aux comptes annuels (en CHF)
4. Publication d'informations supplémentaires dans l'annexe, présentation d'un tableau des flux de trésorerie et rédaction d'un rapport annuel (selon art. 961 CO)

La société Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA étant détenue par Vaudoise Assurances Holding SA, cette dernière établit des comptes consolidés selon une norme comptable reconnue (Swiss GAAP RPC). De ce fait, conformément à l'art. 961d CO, l'entreprise renonce aux mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, au tableau des flux de trésorerie et au rapport annuel.

5. Placements chez l'actionnaire	31.12.2022	31.12.2021	
Actions détenues de Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne	Capital-actions	75 000 000	75 000 000
	Part détenue	0.0%	2.6%
	Part droit de vote	0.0%	0.0%
	Valeur comptable	0	15 760 114

Le 30 mars 2022, Vaudoise Assurances Holding SA a racheté la totalité de ses propres actions auprès de Vaudoise Générale Compagnie d'Assurances SA.

6. Honoraires versés à l'organe de révision	2022	2021
Prestations d'audit (hors TVA)	220 981	228 868
Prestations complémentaires (hors TVA)	23 783	15 907
Total	244 764	244 775

7. Charges de personnel	222 939 942	216 140 514
--------------------------------	-------------	-------------

8. Amortissements sur immobilisations corporelles	6 454 928	7 140 786
--	-----------	-----------

9. Amortissements sur immobilisations incorporelles	* 9 559 367	* 19 121 858
--	-------------	--------------

* Dont CHF 1'476'315 d'amortissement exceptionnel sur la transformation digitale (CHF 12'147'328 en 2021).

10. Autres données relatives à l'annexe	31.12.2022	31.12.2021
--	-------------------	-------------------

10.1 Sûretés constituées en faveur de tiers		
Valeurs admises en représentation de la fortune liée pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés	3 247 753 605	3 411 485 699

10.2 Le fonds à investisseur unique comprend des investissements dans les classes d'actifs suivantes :

Liquidités	7 822 623	14 301 329
Actions	195 169 479	189 283 238
Fonds d'actions	51 159 273	48 000 000
Titres à revenus fixes	788 586 792	1 066 605 949
Total	1 042 738 169	1 318 190 515

10.3 Dettes envers des institutions de prévoyance	0	0
---	---	---

10.4 Engagements conditionnels	31.12.2022	31.12.2021
---------------------------------------	-------------------	-------------------

Engagements Private Equity	32 653 354	32 682 890
Reconnaisances de dettes et dépôts à vue non libérés	41 630 800	70 000 000
Prêts hypothécaires non libérés	133 825	5 574 185
Achats conditionnels d'immeubles	28 200 000	15 700 000

Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA a octroyé à certaines conditions une garantie destinée à compenser les éventuelles variations défavorables du capital porteur de risque de Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, pour un montant maximal dépendant du capital cible de cette dernière.

Annexe aux comptes annuels (en CHF)
10.5 Groupe TVA

En raison de son intégration dans le groupe TVA Vaudoise Générale, la société est solidairement responsable des éventuelles dettes de TVA présentes et futures du groupe.

10.6 Emplois à plein temps

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps était supérieur à 250.

11. Ventilation des autres placements	31.12.2022	31.12.2021
Fonds d'actions	430 375 905	372 310 610
Fonds d'obligations	0	3 895 756
Hedge Funds	89 227 811	87 869 279
Private Equity	117 668 813	155 384 299
Total	637 272 529	619 459 944

12. Provisions techniques au 31.12.2022	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Report de primes	68 658 062	3 369 489	65 288 574
Provisions pour sinistres en cours	1 161 698 282	67 237 791	1 094 460 491
Autres provisions techniques	489 828 341	0	489 828 341
Réserves mathématiques	249 113 289	0	249 113 289
Provisions pour parts d'excédents contractuels	51 395 155	0	51 395 155
Total	2 020 693 129	70 607 280	1 950 085 849

Provisions techniques au 31.12.2021	Brutes	Réassurances cédées	Nettes
Report de primes	59 550 716	3 343 311	56 207 405
Provisions pour sinistres en cours	1 239 636 407	84 611 167	1 155 025 239
Autres provisions techniques	481 180 844	0	481 180 844
Réserves mathématiques	248 949 801	0	248 949 801
Provisions pour parts d'excédents contractuels	50 082 997	0	50 082 997
Total	2 079 400 765	87 954 479	1 991 446 286

13. Autres passifs envers des détenteurs de participations

Cette position contient notamment CHF 124'000'000.- de dette envers Vaudoise Assurances Holding SA (CHF 1'000'000.- au 31 décembre 2021) dans le cadre de la gestion des liquidités du Groupe.

14. Tableau de variation des fonds propres

	Capital-actions	Réserves légales issues du bénéfice	Réserves facultatives issues du bénéfice	Bénéfice accumulé	Total des fonds propres
Etat au 31.12.2020	60 000 000	60 000 000	350 000 000	76 443 843	546 443 843
Dividendes versés en 2021				-38 000 000	-38 000 000
Complément institutions de prévoyance				-300 000	-300 000
Attribution pour dons divers				-300 000	-300 000
Attribution pour participation futures des assurés aux excédents				-37 000 000	-37 000 000
Bénéfice				76 799 441	76 799 441
Etat au 31.12.2021	60 000 000	60 000 000	350 000 000	77 643 284	547 643 284
Dividendes versés en 2022			-50 000 000	-42 000 000	-92 000 000
Complément institutions de prévoyance				-300 000	-300 000
Attribution pour dons divers				-300 000	-300 000
Attribution pour participation futures des assurés aux excédents				-34 000 000	-34 000 000
Bénéfice				81 426 797	81 426 797
Etat au 31.12.2022	60 000 000	60 000 000	300 000 000	82 470 081	502 470 081



Vaudoise Générale, Compagnie d'assurances SA

Annexe aux comptes annuels (en CHF)

15. Ventilation réassurance acceptée 2022

	Affaires directes	Réassurance acceptée	Réassurance cédée	Net
Primes brutes	1 030 301 310	26 941 591	-39 901 090	1 017 341 811
Variation des reports de primes	-4 299 751	-4 807 595	26 177	-9 081 169
Autres produits de l'activité d'assurance	208 567	304 403	0	512 970
Total des produits de l'activité technique d'assurance	1 026 210 126	22 438 399	-39 874 913	1 008 773 612
Charges des sinistres : montants payés	750 473 126	15 159 615	-31 335 944	734 296 797
Variation des provisions techniques	-69 487 056	-2 210 281	17 373 376	-54 323 961
Charges des sinistres pour compte propre	680 986 070	12 949 334	-13 962 568	679 972 836
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	261 423 199	0	-4 359 219	257 063 980
Autres charges techniques pour propre compte	26 308 568	1 838 840	-356 977	27 790 431
Total des charges de l'activité technique	968 717 838	14 788 173	-18 678 765	964 827 247

Ventilation réassurance acceptée 2021

	Affaires directes	Réassurance acceptée	Réassurance cédée	Net
Primes brutes	982 877 301	16 209 384	-38 244 509	960 842 177
Variation des reports de primes	-1 975 047	225 292	88 605	-1 661 149
Autres produits de l'activité d'assurance	166 815	378 532	0	545 347
Total des produits de l'activité technique d'assurance	981 069 069	16 813 209	-38 155 903	959 726 375
Charges des sinistres : montants payés	706 792 468	11 338 311	-33 745 488	684 385 291
Variation des provisions techniques	-26 850 178	1 610 977	2 773 124	-22 466 076
Charges des sinistres pour compte propre	679 942 290	12 949 288	-30 972 364	661 919 215
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	259 872 561	0	-3 256 076	256 616 485
Autres charges techniques pour propre compte	20 685 542	1 161 399	-1 469 214	20 377 727
Total des charges de l'activité technique	960 500 392	14 110 687	-35 697 653	938 913 426

16. Variation des provisions techniques d'assurances nettes

	2022	2021
Provisions pour sinistres en cours	60 564 749	63 493 561
Autres provisions techniques	-4 765 142	-29 536 896
Réserves mathématiques	-163 488	-10 509 310
Provisions pour parts d'excédents contractuels	-1 312 158	-981 279
Total	54 323 961	22 466 076

Annexe aux comptes annuels (en CHF)

17. Détails des produits des placements ventilés par classe d'actifs	2022	2021
1) Produits des placements		
Biens immobiliers	33 654 233	34 028 203
Titres à revenus fixes	23 258 565	23 514 191
Prêts	856 186	839 453
Hypothèques	3 744 564	4 078 904
Actions	6 473 953	7 653 483
Autres placements	6 171 508	4 885 626
Instruments financiers dérivés	0	214 011
Total	74 159 009	75 213 872
2) Plus-values non réalisées		
Biens immobiliers	4 317 501	1 242 484
Titres à revenus fixes	1 230 919	2 652 639
Actions	645 411	3 294 430
Autres placements	1 171 027	1 408 801
Instruments financiers dérivés	12 824 268	15 442 103
Total	20 189 126	24 040 456
3) Plus-values réalisées		
Biens immobiliers	14 180 580	14 689 154
Titres à revenus fixes	561 020	12 872 377
Actions	20 928 404	1 490 606
Autres placements	42 041 060	29 221 032
Instruments financiers dérivés	4 084 392	2 017 881
Total	81 795 455	60 291 050
4) Autres produits des placements (change)		
Titres à revenus fixes	5 165 226	14 782 294
Actions	0	111 862
Autres placements	6 047 274	10 663 855
Instruments financiers dérivés	73 764 957	37 830 610
Total	84 977 456	63 388 621
Total des produits des placements	261 121 045	222 933 999

Annexe aux comptes annuels (en CHF)
18. Détails des charges financières et frais de gestion des placements ventilés par classe d'actifs

1) Moins-values non réalisées et provisions pour dépréciation		
Biens immobiliers	599 650	471 345
Titres à revenus fixes	6 506 302	5 147 213
Prêts	28 300	0
Actions	4 258 273	1 432 171
Autres placements	10 139 087	791 819
Instruments financiers dérivés	8 056 400	13 076 739
Total	29 588 011	20 919 288
2) Moins-values réalisées		
Biens immobiliers	419 141	581 341
Titres à revenus fixes	15 022 525	4 561 161
Prêts	198 634	0
Hypothèques	9 320	0
Actions	1 047 046	4 706 004
Autres placements	1 249 412	987 223
Instruments financiers dérivés	16 941 711	25 441 259
Total	34 887 790	36 276 989
3) Autres charges des placements (change)		
Titres à revenus fixes	16 189 610	10 421 398
Actions	0	111 862
Autres placements	997 925	2 473 123
Instruments financiers dérivés	85 316 257	54 117 406
Total	102 503 792	67 123 789
4) Frais de gestion	21 521 487	23 563 259
Total des charges financières et frais de gestion des placements	188 501 081	147 883 325

19. Evénements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes par le Conseil d'administration, soit le 21 mars 2023.

Rapport sur la situation financière:
modèle quantitatif « Résultat de l'entreprise, solo - non-vie »

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport d'activité
 Indications en millions

	Total		Accident		Maladie	
	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
	1 Primes brutes	999,09	1 057,24	158,73	168,41	229,33
2 Primes brutes cédées aux réassureurs	-38,24	-39,90	-3,14	-3,48	-0,19	-0,16
3 Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	960,84	1 017,34	155,59	164,93	229,14	247,13
4 Variations des reports de primes	-1,75	-9,11	0,33	-0,13	0,00	-0,62
5 Variations des reports de primes : part des réassureurs	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6 Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	959,18	1 008,23	155,92	164,80	229,14	246,51
7 Autres produits de l'activité d'assurance	0,55	0,51	0,00	0,00	0,00	0,00
8 Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)	959,73	1 008,75	155,92	164,80	229,14	246,51
9 Charges des sinistres : montants payés bruts	-718,13	-765,63	-112,17	-126,51	-184,71	-203,25
10 Charges des sinistres : montants payés part des réassureurs	33,75	31,34	1,10	5,74	0,10	-0,03
11 Variations des provisions techniques	25,24	71,70	17,78	40,78	-5,70	10,68
12 Variations des provisions techniques : part des réassureurs	-2,77	-17,37	-4,48	-2,14	-0,05	-0,04
13 Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations						
14 Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	-661,92	-679,97	-97,77	-82,13	-190,36	-192,64
15 Frais d'acquisition et de gestion	-259,87	-261,42	-20,22	-22,38	-30,64	-34,86
16 Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion	3,26	4,36	0,00	0,00	0,00	0,00
17 Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-256,62	-257,06	-20,22	-22,38	-30,64	-34,86
18 Autres charges techniques pour propre compte	-20,38	-27,79	-1,86	-2,95	-11,33	-16,49
19 Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)	-938,91	-964,83	-119,75	-107,46	-232,33	-243,99
20 Produits des placements	222,93	261,12				
21 Charges financières et frais de gestion des placements	-147,88	-188,50				
22 Résultat des placements (20 + 21)	75,05	72,62				
23 Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations						
24 Autres produits financiers	2,65	3,22				
25 Autres charges financières	-5,39	-3,66				
26 Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)	93,12	116,10				
27 Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux	0,00	0,00				
28 Autres produits	0,00	0,00				
29 Autres charges	-8,80	-23,70				
30 Produits / charges extraordinaires	0,00	0,00				
31 Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	84,32	92,40				
32 Impôts directs	-7,52	-11,00				
33 Bénéfice / perte (31 + 32)	76,80	81,40				

Affaires directes en Suisse										Affaires directes à l'étranger	
Véhicule à moteur		Transport		Incendie, DN, dom. mat.		RC générale		Autres branches		Ensemble	
Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue	Ex. préc.	Ex. ss revue
369,21	378,19	1,83	1,87	154,97	163,87	67,47	69,36	1,35	1,31	0,00	0,00
-12,09	-12,99	-0,05	-0,05	-18,65	-19,04	-3,50	-3,62	-0,63	-0,58	0,00	0,00
357,12	365,20	1,78	1,82	136,32	144,83	63,97	65,74	0,72	0,73	0,00	0,00
0,14	-0,49	0,00	-0,01	-1,70	-2,34	-0,70	-0,71	0,00	-0,01	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
357,26	364,71	1,78	1,81	134,72	142,49	63,27	65,03	0,72	0,72	0,00	0,00
0,17	0,19	0,00	0,00	0,08	0,05	0,00	0,00	0,29	0,25	0,00	0,00
357,43	364,90	1,78	1,81	134,80	142,54	63,27	65,03	1,01	0,97	0,00	0,00
-282,04	-291,46	-0,72	-0,65	-84,49	-93,19	-42,33	-35,20	-0,33	-0,21	0,00	0,00
15,90	13,92	0,00	0,00	11,30	11,74	5,20	-0,08	0,10	0,05	0,00	0,00
-9,94	3,80	0,16	0,14	-8,12	6,51	29,57	11,67	-0,13	0,33	0,00	0,00
5,43	-8,17	0,00	0,00	5,61	-1,24	-9,38	-5,69	0,10	-0,10	0,00	0,00
-270,65	-281,91	-0,56	-0,51	-75,70	-76,18	-16,94	-29,30	-0,26	0,07	0,00	0,00
-106,56	-109,49	-0,54	-0,54	-60,47	-63,17	-27,06	-28,07	-13,38	-0,93	0,00	0,00
-0,30	-0,29	0,00	0,00	3,40	4,44	0,00	0,00	0,20	0,21	0,00	0,00
-106,86	-109,78	-0,54	-0,54	-57,07	-58,73	-27,06	-28,07	-13,18	-0,72	0,00	0,00
0,90	-0,21	0,00	0,00	-4,90	-4,64	-2,20	-1,95	-1,00	-1,55	0,00	0,00
-376,61	-391,89	-1,10	-1,05	-137,57	-139,55	-46,20	-59,32	-14,54	-2,20	0,00	0,00

**Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »**

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport SST
Indications en millions

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre valeur des actifs proches du marché et somme valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance plus valeur proche du marché des autres engagements	2 123,8		1 872,8
	Déductions	-129,3		-65,9
	Fonds propres de base	1 994,4		1 806,9
	Capital complémentaire	0,0		0,0
	CPR	1 994,4		1 806,9

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
		Mio. CHF	Mio. CHF	Mio. CHF
Calcul du capital cible	Risque technique	282,3		260,2
	Risque de marché	396,1		377,8
	Effets de diversification	-226,7		-225,9
	Risque de crédit	79,0		73,2
	Montant minimum et autres effets sur le capital cible	109,3		84,8
	Capital cible	640,1		570,1

	Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
	%	%	%
Quotient SST	355,2%		354,9%

Rapport sur la situation financière :
modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »

Monnaie : CHF ou monnaie du rapport SST
Indications en millions

		Clôture ex. préc.	Adaptations ex. préc.	Clôture ex. ss revue
Valeur des placements proche du marché	Biens immobiliers	881,3		883
	Participations	0,0		0
	Titres à revenu fixe	1 079,8		1 013
	Prêts	87,5		70
	Hypothèques	318,5		222
	Actions	279,0		225
	Autres placements	891,9		804,3
	Placements collectifs de capitaux	530,6		475
	Placements alternatifs de capitaux	361,4		329
	Produits structurés	0,0		0
	Autres placements de capitaux	0,0		0
Total des autres placements	3 537,9		3 217,1	
Valeur des autres actifs proche du marché	Placements provenant de l'assurance sur la vie liée à des participations			
	Créances sur instruments financiers dérivés	23,8		24
	Dépôts découlant de la réassurance acceptée	9,6		17
	Liquidités	135,9		192
	Part des réassureurs dans les provisions techniques	87,0		61,6
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Assurance directe : assurance dommages	87,0		62
	Assurance directe : assurance-maladie			
	Réassurance active : assurance dommages			
	Réassurance active : assurance-maladie			
	Assurance directe : autres affaires			
	Réassurance active : autres affaires			
	Assurance directe : assurance-vie liée à des participations			
	Réassurance active : assurance-vie liée à des participations			
	Immobilisations corporelles	87,5		87
	Frais d'acquisition différés, actifs, non encore amortis			
	Immobilisations incorporelles	21,6		24
	Créances nées d'opérations d'assurance	16,7		23
	Autres créances	31,4		39
Autres actifs				
Capital non encore libéré				
Comptes de régularisation	12,3		16	
Total des autres actifs	425,8		483,6	
Total valeur des actifs proche du marché	3 963,7		3 700,7	
BEL*: Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurance (y compris ass.-vie liée à des participations)	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements d'assurance	1 411,4		1 271,8
	Assurance directe : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Réassurance active : assurance sur la vie (hors ass.-vie liée à des participations)			
	Assurance directe : assurance dommages	1 411,4		1 272
	Assurance directe : assurance-maladie			
	Réassurance active : assurance dommages			
	Réassurance active : assurance-maladie			
	Assurance directe : autres affaires			
	Réassurance active : autres affaires			
	Valeur estimative la meilleure possible des provisions pour engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations			
	Assurance directe : assurance-vie liée à des participations			
Réassurance active : assurance-vie liée à des participations				
Valeur proche du marché des autres engagements	Provisions non techniques	8,5		11
	Dettes liées à des instruments de taux	0,0		0
	Dettes sur instruments financiers dérivés	22,0		22
	Dépôts résultant de la réassurance cédée	7,9		7
	Dettes nées d'opérations d'assurance	348,0		354
	Autres passifs	19,1		141
	Comptes de régularisation	23,0		21
Dettes subordonnées				
Somme BEL plus valeur proche du marché des autres engagements	1 840,0		1 827,8	
	Différence entre valeur des actifs proches du marché et la somme de BEL plus la valeur proche du marché des autres engagements	2 123,8		1 872,8

*BEL: Best Estimate of Liabilities